

L'homme nouveau

N° 1528 • Samedi 27 octobre 2012 • LXVI^e année - BIMENSUEL • France : 4 €

Retrouvez
le blogue
de la rédaction sur :
www.hommenouveau.fr



ÉDITORIAL

L'Église en marche

• L'Église militante de la terre s'apprête à célébrer à la Toussaint la mémoire de tous les saints qui forment l'Église triomphante du Ciel, avant de prier le lendemain pour les âmes qui, au Purgatoire, composent l'Église souffrante. Mais ces trois états de l'Église vivent une véritable communion. Comme l'affirmait magnifiquement la constitution *Lumen gentium*, « tous ceux qui sont du Christ et possèdent son Esprit, constituent une seule Église et se tiennent mutuellement comme un tout dans le Christ » (LG n. 49).

• Au fait, savez-vous que l'Église militante vient de recruter quinze millions de combattants ? C'est en effet le nombre des nouveaux baptisés de l'année 2010 (la dernière dont nous disposons des chiffres). Et non seulement le nombre des fidèles augmente chaque année, mais le pourcentage des catholiques par rapport à la population totale de la planète continue de progresser (certes modestement : + 0,04 % en 2010). Le nombre des prêtres et des séminaristes augmente également chaque année – sauf en Europe.

• L'Église, combien de divisions ? Elles sont nombreuses. Voici des chiffres. L'Église dirige dans le monde 163 391 écoles maternelles et primaires et 43 591 collèges ou lycées. Elle anime 5 305 hôpitaux, 18 179 dispensaires, 547 léproseries, 17 223 maisons de retraite, 9 882 orphelinats, 11 379 jardins d'enfants, et 59 049 dispensaires et centres d'éducation. Certes, « les temps sont mauvais », comme saint Paul le disait il y a 2 000 ans (cf. Ep 5, 16), mais l'apôtre des païens enseignait aussi de mettre à profit le temps présent.

Denis Sureau

Parents gays, enfants tristes...

Les enfants sont le véritable enjeu du « mariage » gay. Un philosophe et un pédopsychiatre tirent la sonnette d'alarme. **P.4**



Euthanasie Menace grandissante

La loi Leonetti est remise en cause, par son promoteur lui-même. Jusqu'où ira le gouvernement ?

P.9

Entretien avec le directeur de l'OCH

L'Office chrétien des personnes handicapées fêtera bientôt son cinquantième anniversaire et vient toujours en aide aux familles. **P.10**

ACTUALITÉS

Le salafisme en progression au cœur de la France.

P.14

CULTURE

Charles-Albert Cingria, le cycliste thomiste.

P.18

FIGURE SPIRITUELLE

Sainte Marguerite-Marie, apôtre du Cœur de Jésus.

P.28

MAGISTÈRE

Ouverture du Synode pour la nouvelle évangélisation.

P.30



ANNÉE DE LA FOI

Merci, Très Saint-Père !

Sur cette Année de la foi ouverte depuis le 11 octobre dernier en ce mois du Rosaire nous devons poser un regard neuf, en saisir avec le Pape le sens profond, pour franchir la « Porte de la foi » en répandant aussi la Bonne Nouvelle du salut, car la foi est le fondement de notre espérance.

Philippe Maxence

Nous voici donc entrés dans l'Année de la foi, depuis le 11 octobre dernier.

D'un cœur las et un peu habitué, il ne faudrait pas entendre cette Année comme l'une de ces commémorations qui animent chaque année la vie culturelle ou politique d'une nation, ni comme un équivalent chrétien de l'année du dragon pour les Chinois. Nous ne commémorons pas un fait passé ; nous ne célébrons pas un nouvel an, dans un mélange de traditions et de coutumes, plus ou moins folkloriques. Nous retournons au fondement, à la première pierre – qui ne peut qu'être le Christ – de notre vie chrétienne, de notre action comme laïcs engagés dans la vie de la cité et dans le renouveau d'une véritable culture. Dans la lettre apostolique en forme de motu proprio *Porta fidei* par laquelle il promulgue l'Année de la foi, Benoît XVI rapporte cette question de l'évangile : « *Que devons-nous faire pour travailler aux œuvres de Dieu ?* » (Jn 6, 28). D'une manière ou d'une autre, cette question, nous nous la sommes déjà posée. Elle sous-tend notre vocation – c'est-à-dire l'appel de Dieu sur notre vie – et la réponse que nous lui donnons, notamment à travers l'exercice de nos devoirs d'état.

Benoît XVI, très finement, nous ramène au cœur même de la réponse globale qu'il faut lui donner, en s'effaçant, en humble serviteur, derrière les paroles même du Christ : « *Nous connaissons la réponse de Jésus : "L'œuvre de Dieu, c'est que vous croyiez en Celui qui l'a envoyé" (Jn 6, 29). Croire en Jésus-Christ est donc le chemin pour pouvoir atteindre de façon définitive le salut.* »

La foi n'est pas un sentiment

Don gratuit de Dieu, vertu infuse et acte de l'intelligence, la foi n'est pas un sentiment, même pieux, une vague croyance en l'existence de Dieu ou, comme le condamne saint Pie X dans l'encyclique *Pascendi Dominici Gregis* dans « *un certain sentiment intime engendré lui-même par le besoin du divin* ». Elle est directement ordonnée au salut. Le *Catéchisme de l'Église catholique* le souligne très nettement : « *La foi est nécessaire au salut. Le Seigneur lui-même l'affirme : "Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné" (Mc 16, 16).* »

L'enjeu, on le voit, n'est rien moins que capital. Avec une

force hors du commun, tous les Pères de l'Église ont rappelé ce lien capital entre la foi et le salut, et donc entre l'Église et le salut. Dans le magnifique Prologue de sa Règle, qui a servi de « constitution » à l'Europe chrétienne, saint Benoît le souligne aussi, en prévenant celui qui entend entrer dans la milice monastique : « *Ceignant donc nos reins de la foi et de l'accomplissement*

des bonnes actions, avançons sur ses voies, sous la conduite de l'Évangile, afin de mériter de voir Celui qui nous a appelés à son royaume. » Très justement, le Père du monachisme occiden-

“La foi est directement ordonnée au salut.”

tal lie la foi et les œuvres, car une foi qui n'agit pas serait elle-même vaine. Dans son admirable *Commentaire sur la Règle de saint Benoît* (1), dom Paul Delatte le répète aussi avec une certaine virilité : « *Alors vous voulez sincèrement marcher vers le sanctuaire de Dieu, notre roi, et y demeurer, avec lui, toute l'éternité ? La société de Dieu, de Notre Seigneur Jésus-Christ, de Notre-Dame, des anges et*

des saints, vous plaît ? Vous connaissez maintenant la fin, vous la voulez aussi ; apprenez donc quels moyens y conduisent. » « *Il n'y a nulle chance de parvenir à ce royaume, si l'on n'y court par les bonnes œuvres.* » Depuis saint Paul, nous savons combien l'image sportive a sa place comme moyen pédagogique pour nous aider à saisir l'urgence de la vie chrétienne.

La foi et les œuvres

Dom Delatte le clame encore dans son *Commentaire* : « *Il faut des actes, il faut marcher sans cesse, il faut courir. Les actes sont les fils de notre vie, ils la traduisent, ils la développent ; la vie n'existe que pour eux : l'acte est le terme dernier de toute vigueur vivante.* » Et, concrètement ? Comment ne pas en voir l'implication urgente, pratique, particulièrement dans notre pays, au moment où l'on s'apprête à franchir un pas supplémentaire dans la destruction de l'ordre de la création voulue par Dieu ? Laissons, ici encore, la parole au Pape : « *Le chrétien ne peut jamais penser que croire est un fait privé. La foi, c'est décider d'être avec le Seigneur pour vivre*

avec lui. Et ce "être avec lui" introduit à la compréhension des raisons pour lesquelles on croit. La foi, parce qu'elle est vraiment un acte de la liberté, exige aussi la responsabilité sociale de ce qui est cru. » Lorsqu'en 1967, Paul VI proclama lui aussi une Année de la foi, elle s'acheva, en 1968, par son *Credo du peuple de Dieu*, qui montrait la permanence de la foi de l'Église malgré les vicissitudes du temps. La même année, le Souverain Pontife avait publié l'encyclique *Humanae vitae*, donnant un premier coup d'arrêt aux attaques contre la sainteté du mariage. L'Europe de l'Ouest et les États-Unis avaient subi une effroyable révolution. Mais l'Église restait le phare dans la tempête, malgré la propre crise qu'elle traversait. Cette nouvelle Année de la foi marquera certainement de son empreinte le renouveau chrétien. À nous d'y répondre dès maintenant et d'en être à la hauteur. « *Seigneur, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle* » (Jn 6, 68). ♦

I. Dom Paul Delatte, *Commentaire sur la Règle de saint Benoît*, Éd. de Solesmes, 600 p., 29 €.

> Société

Enquête

Parents gays, enfants tristes...



Alors que l'institution du mariage est ordonnée à la procréation et à l'éducation des enfants, le projet gouvernemental de mariage « pour tous » (sic) s'apprête à bousculer de fond en comble la structure même de la famille, en passant par pertes et profits ses premiers bénéficiaires : les enfants. Chacun dans son domaine, un philosophe et un pédopsychiatre tirent la sonnette d'alarme.

La réalité du « mariage » gay

À quelques jours de la présentation du projet de loi français sur le mariage dit « pour tous » des voix s'élèvent pour nourrir le débat esquivé par le gouvernement socialiste. Ainsi le philosophe Thibaud Collin qui rappelle que « *seul le bien de l'enfant doit être la mesure des dispositifs juridiques organisant la filiation* ».

Propos recueillis
par Adélaïde Pouchol

Après un premier livre sur le sujet en 2005, vous venez de publier *Les lendemains du mariage gay* (1). Pourquoi cette nouvelle prise de parole et quelle perspective avez-vous adoptée ?

>>> **Thibaud Collin** : Mon premier livre, *Le Mariage gay* (2), était un décryptage de la revendication homosexuelle. À partir de la lecture des tribunes publiées dans les quotidiens à l'occasion du « mariage » de Bègles par Noël Mamère (printemps 2004) il remontait vers ses fondements et implications philosophiques. Le but était d'éclairer mes concitoyens sur la radicalité de ce qui se jouait dans cette revendication. Dans le livre qui vient de sortir, je traite la même revendication mais de manière beaucoup plus concrète, telle qu'un citoyen peut (et même doit) l'envisager. En

effet, dans un régime démocratique, tous les citoyens qu'ils le sachent ou non, qu'ils le veuillent ou non, sont embarqués dans la détermination des lois. Il s'agit donc de faire un choix. Or la délibération est la réflexion dans laquelle on doit discerner le bon choix à poser. Pour cela, il faut savoir à l'aune de quel critère ce discernement va être effectué. Il me semble que le critère de la loi est le bien commun dont la clef de voûte est la justice. D'où la question que je pose : l'ouverture du mariage et de la filiation aux personnes de même sexe est-elle juste ? Cela tombe bien car les partisans de la revendication, eux aus-

>>> Suite page 5



La République voudrait obliger à obéir à des lois contraires à l'ordre naturel.

> Société

>>> Suite de la page 4

si, s'expriment au nom de la justice, à savoir l'égalité des droits.

Vous vous placez à dessein dans une posture de délibération, de réflexion politique, profitant de ce que la démocratie doit permettre à chacun de participer au débat politique. Si le mariage homosexuel est légalisé, validé par le système démocratique, faudra-t-il s'y conformer, continuer à « jouer le jeu » de la démocratie ?

>>> Tout dépend de ce que l'on entend par « jouer le jeu » ! Le jeu n'est pas le même selon les fonctions que l'on exerce dans la société. Ainsi, je pense que la situation va devenir très tendue pour certains maires qui refuseront de « marier » deux hommes ou deux femmes. Ils auront besoin de notre soutien, de nos réflexions, de notre prière, etc. Pour d'autres citoyens, le vote de la loi ne va pas changer immédiatement leur vie quotidienne. Ce qui est sûr, c'est qu'on aura eu là un exemple supplémentaire d'un régime démocratique qui, au lieu de défendre et de garantir les droits imprescriptibles de l'être humain, et notamment des plus faibles, les bafouera. La démocratie peut donc rimer avec arbitraire... Ce n'est pas une nouveauté, mais cela ne fera qu'accentuer la défiance de plus en plus grande de nos contemporains envers l'interprétation libertaire/totalitaire de ce régime politique.

Le débat est-il vraiment possible dans un climat de rela-

visme absolu et d'anthropologie fluctuante ?

>>> C'est justement parce qu'un débat théorique peut vite tourner court en raison des conceptions de l'homme très différentes voire irréductibles qui s'affrontent qu'il faut remettre le débat sur son axe pratique. Chaque citoyen doit donc se poser cette question très simple : « Puis-je en conscience choisir qu'un enfant soit délibérément privé de son père en ayant deux mères ou de sa mère en ayant deux pères ? ».

L'État est-il habilité à décider des modalités du mariage ou est-ce que cette institution préexiste à l'État ?

>>> Les deux ! Le mariage a préexisté à la République et toutes les sociétés ont élaboré une institution articulant conjugalité et parenté qui elles-mêmes renvoient à des biens humains essentiels. Que l'État puisse déterminer telle ou telle modalité juridique au mariage, rien de très choquant sauf s'il décide de toucher à ce qui en fait l'essence même. C'est le cas ici. En créant un mariage asexué, il nie la différence des sexes, dénature le mariage en lui substituant un nouveau contrat d'union civile. Pourquoi alors ne pas nier aussi la monogamie et l'interdit de l'inceste ? Si ma sœur et moi sommes majeurs et amoureux, pourquoi ne pourrions-nous pas adopter des enfants ou avoir accès à l'Assistance médicale à la procréation (AMP) ?

>>> Suite page 6



Le philosophe Thibaud Collin se bat contre les déviations modernes.

> Discrimination, la notion piège

“Est interdite toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle » (Article 21 de la Charte européenne des droits fondamentaux).

La laïcité est neutralité voulue selon le plus petit dénominateur commun. Le mariage devient discriminant et contraire à la laïcité.

La discrimination, voilà l'un des concepts clés du combat à la fois politique et sémantique de la revendication gay. Rien de plus risqué que de se frotter à cette notion dès lors que dans l'imaginaire collectif, la lutte contre la discrimination équivaut à la lutte pour l'égalité. Sacro-sainte égalité. Comme si, des trois valeurs de liberté, de fraternité

et d'égalité, la dernière avait pris le pas sur les autres. Cette « hypertrophie » de l'égalité – donc l'égalitarisme – croît et se nourrit de la liberté et de la fraternité dont elle a détourné le sens. La liberté n'est, dans la perspective de la revendication gay, plus pensée par rapport à soi, à sa nature ou au moins son bonheur, mais comme capacité de pouvoir faire comme l'autre. La fraternité devient l'acceptation chez l'autre de tout et n'importe quoi.

Plus de référence

La lutte contre la discrimination prend en France un accent tout particulier dans le contexte que l'on sait de laïcisme à outrance qui n'est plus tant liberté accordée à chacun de vivre sa foi mais éradication de toute référence à une quelconque transcendance ou à un ordre anthropologique ou politique préexistant. La laïcité n'est pas la liberté de culte ni l'indépendance de l'État vis-à-vis des religions, elle est neutralité voulue selon le plus petit dénominateur commun. Dès lors que le mariage entre un homme et une femme est présenté comme une institution chrétienne ou à tout le moins relevant d'une anthropologie dépassée, il est discriminant et contraire à la laïcité.

Pourtant, s'il est juste de dire que tous les hommes sont égaux en dignité et méritent la même reconnaissance de leur humanité, l'égalitarisme en tire des conséquences biaisées puisqu'il voudrait que tous les choix se valent... Le concept de discrimination opère d'autant plus efficacement que notre société est marquée à la fois par le sentimentalisme et le judiciaire. Le premier de ces travers veut que le sentiment de deux êtres (et pourquoi pas plus) l'un envers l'autre prime sur toute forme d'éthique et sur les impératifs de la cité. Le second permet au premier de trouver une expression politique qui le légitime. Le droit, pourtant, se détruit lui-même quand il ne discrimine pas – au sens où il ne distingue pas – puisque le propre même du droit est de rendre à chacun ce qui lui est dû... Ce dû, la justice le détermine en fonction à la fois du bien individuel et du bien commun. La société, en justice, doit-elle la même chose au couple capable de filiation et concrétisation de l'altérité et au couple homosexuel infécond et narcissique (dans la mesure où l'objet de l'amour est un « même ») ? La société, en justice, doit-elle instituer la coexistence de deux types d'enfants, de deux types de filiation ? N'est-ce pas là qu'est la véritable discrimination ?

Raphaëlle LESPINAS

> Société

>>> Suite de la page 5

La revendication homosexuelle use et abuse des concepts de dignité et d'égalité qu'il est dur de contrer parce qu'ils semblent tout à fait légitimes. Où est la faille ? La revendication homosexuelle relève-t-elle d'une utilisation abusive des droits de l'homme ?

>>> La dignité et l'égalité sont des concepts à « mailles trop larges » pour éclairer la délibération sur ce qui est juste. En effet, la dignité ne doit pas être conçue ici comme un principe nivelant toutes les autres dispositions du droit. Ainsi, suis-je habilité au titre de ma dignité à exiger de l'État d'exercer tel métier ? Bien sûr que non. Pour exercer certains métiers, il faut se plier à certaines règles, correspondre à certains critères sans que cela soit en rien discriminatoire. De même l'égalité des droits n'est pas un principe abstrait attribué à un individu neutre et indifférencié. Qui dit droit, dit devoir correspondant. Le droit se prend donc toujours dans une relation entre différentes parties. Ici les parties ne sont pas d'hypothétiques sujets de droits « couple hétéro » d'un côté et « couple homo » de l'autre, mais entre des adultes ayant telle ou telle pratique sexuelle et des enfants adoptables ou « fabricables » par les techniques médicales. Peut-on faire peser sur ces enfants le devoir de supporter les conséquences des choix amoureux de ces adultes que l'État va leur désigner comme étant

leurs parents ? La réponse me paraît évidente.

Pourquoi l'hétérosexualité serait-elle le seul cadre légitime de la filiation ?

>>> On ne se marie pas en tant qu'hétérosexuel ; c'est d'ailleurs pour cela qu'aujourd'hui quelle que soit son orientation sexuelle un adulte peut se marier en France. Le maire vérifie que les conditions requises sont effectivement respectées. Or quelle est la finalité de ces conditions ? Le bien des enfants à naître et à éduquer ! Le

fait fondamental de la reproduction sexuée est qu'une nouvelle vie humaine ne peut apparaître que par la rencontre d'un homme et d'une femme, soit immédiatement dans l'immense majorité des cas, soit mé-

« Qui dit droit, dit devoir correspondant. »

diatement par assistance médicale. Celle-ci, comme son nom l'indique, vient pallier une maladie à savoir l'infertilité d'un des deux conjoints. Le fondement de la filiation est donc la procréation. Sur cette réalité centrale est venue se greffer la possibilité juridique de créer une filiation fondée sur la volonté des parents : c'est l'adoption dont la finalité est de donner des parents à un orphelin et non pas de donner un enfant à des adultes, fussent-ils munis d'un « projet parental » ! L'analogie entre la réalité du couple parental et le couple procréateur ne peut être remise en cause sans ajouter, à la souffrance due à la séparation, l'injustice de priver un enfant de la complémentarité et des



On ne se marie pas en tant qu'hétérosexuel, mais pour le bien des enfants à naître et à éduquer.

différences entre son père et sa mère. L'argument (lu dans *Le Nouvel Observateur* !) selon lequel mieux vaut pour un petit Éthiopien être adopté par un couple homo pharmaciens dans le VII^e arrondissement de Paris que de croupir dans son orphelinat représente le niveau zéro de la réflexion pratique. Pourquoi ce pauvre Éthiopien ne pourrait-il pas être adopté par un des milliers de couples homme/femme qui attendent de pouvoir accueillir un enfant ?

Quelle est la place de l'enfant dans la revendication homosexuelle ? Est-ce que procréer serait un droit de l'homme ?

>>> On touche un point très délicat de notre sujet. Je pense que tout être humain a une inclination naturelle à transmettre la vie. Un des drames du désir homosexuel est sa déconnexion avec ce désir de donner la vie. Cette dualité irréductible jusqu'à peu a été contournée mentalement par le dispositif d'Assistance médicale à la procréation. Il devient donc possible d'être parent sans avoir une vie sexuelle féconde. On comprend que certaines personnes homosexuelles se soient engouffrées dans cette possibilité pour réclamer le droit d'y avoir accès. Mais le désir d'enfant n'est pas le fondement d'un droit à l'enfant. Encore une fois, seul le bien de l'enfant doit être la mesure des dispositifs juridiques organisant la filiation. Nous voyons cependant avec cette affaire à quel point l'AMP a profondément modifié les mentalités en créant toutes sortes de problèmes (projet parental, diagnostic pré-implantatoire, instrumentalisation des embryons, « droit à l'enfant », etc.)

Le Pacte Civil de Solidarité (Pacs) était-il une bonne solution de prise en charge politique du fait homosexuel ?

>>> J'ai combattu le Pacs en 1998 et 1999 car il était évident que le Pacs représentait une étape dans la légitimation sociale de l'homosexualité et de la « famille homoparentale ». Quand on osait le dire à l'époque, on nous accusait de faire des amalgames odieux. On entendait à peu près les mêmes cris d'orfraie que lorsqu'on parle aujourd'hui de la polygamie (pardon, du « polyamour ») et de l'inceste. Je rappelle les propos bien connus d'Élisabeth Guigou, garde des Sceaux en 1998, qui reflétait la position du PS avant sa conversion à l'ouverture du mariage par le célèbre Dominique Strauss-Kahn : « Pourquoi l'adoption par un couple homosexuel serait-elle une mauvaise solution (sic) ? Parce que le droit, lorsqu'il crée des filiations artificielles, ne peut ni ignorer ni abolir la différence entre les sexes. (...) Mon refus de l'adoption pour des couples homosexuels est fondé sur l'intérêt de l'enfant, sur son droit à un milieu familial où il puisse structurer son identité et épanouir sa personnalité. » Sans commentaire. Cela nous enseigne qu'il y a une logique des revendications car celles-ci sont liées à des principes. On ne peut pas manipuler la pensée de manière arbitraire. C'est pour cela qu'il est impérieux que nous contribuions à éveiller la conscience de nos concitoyens. Le temps presse. ♦

> Zoom

Dans les textes

>>> « À partir de l'âge nubile, l'homme et la femme ont le droit de se marier et de fonder une famille selon les lois nationales régissant l'exercice de ce droit. » (Article 12 de la Convention européenne des droits de l'homme.)

>>> « Le droit de se marier et le droit de

fonder une famille sont garantis selon les lois nationales qui en régissent l'exercice. » (Article 9 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.)

>>> « ... (L'officier de l'état civil) recevra de chaque partie, l'une après l'autre, la déclaration qu'elles veulent se prendre

pour mari et femme : il prononcera, au nom de la loi, qu'elles sont unies par le mariage, et il en dressera acte sur-le-champ. » (Article 75 du Code civil.)

>>> « L'homme et la femme ne peuvent contracter mariage avant 18 ans révolus. » (Article 144 du Code civil.)



1. Thibaud Collin, Les lendemains du mariage gay, Salvator, 128 p., 15 €.
2. Thibaud Collin, Le mariage gay, Eyrolles, 156 p., 14,90 €.

» Société

Le bien des enfants

Le problème de la filiation

Le mariage homosexuel ou l'adoption de l'enfant par le compagnon homosexuel ou la compagne n'est pas dans l'intérêt de l'enfant, car ils troquent la filiation juridique de l'enfant pour une filiation inconcevable à ses yeux et pour tous.

Christian Flavigny*

» **L'enfant élevé par des adultes de même sexe se trouve privé d'avoir ses père et mère** ; il est donc privé du pivot fondateur de sa vie affective. Tout enfant rêve la rencontre de son père et de sa mère comme le prélude à sa venue au monde, puis aspire à répondre au mieux aux attentes qu'il ressent l'avoir motivée. Tout enfant veut être le bon enfant attendu par ses parents. Dans le cas de l'union homosexuelle, l'enfant sait qu'il a un seul parent ; le compagnon, la compagne de la vie affective de ce parent n'est pas le co-acteur de sa venue au monde. Il ou elle anime certes la vie affective du parent mais sans que leur relation ait porté l'enfantement. L'enfant se fait son idée sur ce qui apparaît comme une contradiction : son parent a souhaité sa venue alors que sa vie affective et sexuelle mettait en impasse l'enfantement. Il sait que son parent demeure en une dépendance secrète d'avec ses parents du passé ; cela a empêché la relation avec un conjoint de l'autre sexe qui aurait été l'autre parent de l'enfant.

Le devenir-parent

Procréer comporte de quitter symboliquement son parent de l'autre sexe : son père pour la femme et sa mère pour l'homme ; c'est la condition de l'union entre les sexes et du partage du pouvoir procréateur. Elle est la visée du mariage, qui célèbre cette évolution personnelle ; devenir parent comporte de s'approprier le pouvoir de procréer, celui jadis exercé par ses propres parents. Ce pouvoir est symboliquement délégué aux jeunes mariés par la célébration du mariage, transmission de génération en génération du pouvoir de procréer. Celles et ceux qui inclinent à la vie homosexuelle ne s'inscrivent pas dans ce processus de transmission : l'homme qui élit un compagnon pour sa vie affective ne quitte pas vraiment sa mère, la femme qui élit une compagne ne quitte pas vraiment son père. Le mariage de deux hommes ou deux femmes, s'il était célébré, ne correspondrait plus à la passation entre les générations du



Pour trouver son équilibre, l'enfant a besoin de comprendre sa filiation d'un père et d'une mère.

pouvoir de procréer. Il n'aiderait plus la prise de distance d'avec les vœux incestueux de la vie de l'enfance, destinée à en marquer le caractère révolu qui est la condition pour devenir parent à son tour. Du coup, une réclamation sociétale réclame de devenir parent de droit, par l'adoption au titre d'un droit social accordé aux unions homosexuelles ou l'accès aux aides médicales requis de droit au titre de couple marié. Cet accès détourné à l'enfant pose le problème du droit à l'enfant, de la venue de l'enfant comme d'un droit social, comme si les intéressés étaient privés par la société du devenir-parent, alors qu'elle n'est pour rien dans leur distance conservée à l'écart de l'enfantement. L'enfant élevé dans cette situation d'union homosexuelle est privé d'un scénario crédible de sa venue au monde. Il sent bien que le désir de sa venue était effectif, mais mis en impasse. L'enfant le sait : entre hommes ou entre femmes, l'enfantement est inconcevable. Il sait que le pouvoir procréateur se partage entre l'homme et la femme, parce que ce pouvoir est celui de l'incomplétude qui résulte de notre condition d'êtres sexués. La différence des sexes n'est pas une simple donnée corporelle permettant la fécondation ; sinon l'éprouvette ferait aussi bien que le rapport sexuel. Elle est le vécu de cette différence, donc

de l'incomplétude qui porte la venue de l'enfant ; la différence des générations la complète, qui n'est pas seulement une différence d'âge mais engage la finitude personnelle que soulage la venue de l'enfant, avec l'attente qu'il perpétue la mémoire de ses parents et de ses aïeux. Ainsi l'enfant naît de l'incomplétude (différence des sexes) et de la finitude (différence des générations). C'est pourquoi il naît de l'union d'un père et d'une mère.

Vraie et fausse filiation

Que se passe-t-il si ce n'est pas le cas ? C'est la situation d'un enfant né de la fécondation assistée d'une femme seule ou vivant en vie homosexuelle, c'est celle d'un enfant né par femme porteuse fécondée par le sperme d'un homme homosexuel, etc. C'est aussi la situation d'un enfant adopté par une femme célibataire (bien plus rarement un homme). L'enfant comprend à sa manière intuitive la problématique de son parent, et il la respecte ; il perçoit le souhait qu'il a eu d'avoir un enfant, et que la possibilité en a été entravée de ne pas s'être inscrit dans le lien de transmission depuis ses propres parents, privant du pouvoir procréateur entre les sexes. Ce n'est pas seulement la concrétisation du désir d'enfant qui s'est trouvée empêchée, comme dans une stérilité.

Cette compréhension permet à l'enfant de se figurer, par un détour qui lui explique la singularité de sa situation. Il peut alors en rétablir une cohérence, ayant à sa façon saisi pourquoi la logique de sa venue au monde était bancal, puisqu'il n'a jamais eu qu'un seul de ses parents, et qu'il n'y a pas eu d'union procréatrice portant sa venue. Il comprend qu'un autre parent qui aurait partagé cette union, donc de l'autre sexe, a été écarté par son parent parce qu'il aurait fait dans la vie affective de son parent une concurrence avec le parent de l'autre sexe. Son état civil inscrit sa filiation depuis sa situation : une seule filiation, paternelle ou maternelle. C'est aussi le cas de l'enfant qui n'a pas été reconnu par un père qui est parti, ou le cas de l'enfant adopté par une personne célibataire. Sa filiation juridique reflète celle qui a présidé à sa venue au monde. La filiation est véritable.

Instaurer un mariage homosexuel ou une adoption de l'enfant par le compagnon homosexuel ou la compagne, ce serait introduire un faux dans sa filiation. L'enfant sait qu'il n'est pas le fruit de la vie affective de son parent avec ce compagnon ou cette compagne ; tenter de lui en imposer l'idée, à la raison que cette vie affective compte pour son parent, c'est un placage qui privilégie l'attente des adultes. Mais cela contredit l'établissement de sa filiation, donc de sa raison d'être, puisque cela imposerait une filiation qui n'est pas crédible. Ce serait une attitude problématique pour cet enfant ; elle prétendrait lui faire accroire une filiation inconcevable. Mais elle serait aussi problématique pour les autres enfants ; un mensonge proféré à un enfant est entendu par tous. Tous percevraient que les adultes, pour leurs besoins spécifiques, ont truqué l'établissement de la filiation, qui est pourtant le support de leur épanouissement psychique.

Une telle décision législative n'est donc pas de l'intérêt des enfants, ni ceux qui se trouvent élevés au sein d'une union homosexuelle, ni des autres. ♦

*Psychanalyste et pédopsychiatre, Département de Psychothérapie de l'Enfant, Hôpital de la Salpêtrière, Paris. Il vient de publier *La querelle du genre*, PUF, 216 p., 16 €.

> Société

Décryptage

Manipulations sémantiques

Détourner le langage de ses vertus thérapeutiques, de son rôle dans la cité, au profit d'une rhétorique trompeuse est le propre des démagogues et idéologues. La revendication homosexuelle utilise aussi ce poison des mots vidés de leur vrai sens ou transformés en slogans. Florilège.

Thibaud Collin

>>Aristote juste après avoir affirmé que l'homme est « un animal politique », ajoute que « la nature ne fait rien en vain ; or seul parmi les animaux l'homme a un langage ; (...) [celui-ci] existe en vue de manifester l'avantageux et le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. (...) Avoir de telles notions en commun (bien, mal, juste et injuste) c'est ce qui fait une famille et une cité ». (1) Ces lignes nous éveillent à l'importance des mots dans la vie sociale et politique. Des mots, de leurs sens et de leurs usages. Toute revendication se traduit par un discours, utilisant des mots, eux-mêmes ayant une histoire, éveillant des affects, suscitant des images, connotant des valeurs. La revendication homosexuelle portant très haut cet investissement stratégique du langage appelle un surcroît de vigilance critique du vocabulaire utilisé. Un décryptage de quelques mots clefs.

Homophobie

Au commencement sont les luttes contre le racisme et le sexisme. Voilà dans quelle continuité la reconnaissance sociale de l'homosexualité veut s'inscrire. C'est dans ce creuset rhétorique que sont conçues les premières lignes d'arguments pour disputer les mentalités. De même que le racisme américain (jusqu'à l'accès aux droits civiques) était à la fois une attitude de mépris envers les Noirs et un dispositif administratif de ségrégation, de même l'homophobie quotidienne repose et se trouve légitimée grâce à des discriminations inscrites dans les lois. Bref, si vous êtes contre l'ouverture du mariage, vous êtes un allié objectif de celui qui dit « Sale pédé » car vous continuez à soutenir que l'homosexualité n'est pas comparable à l'hétérosexualité. Cet amalgame entre violence physique ou ver-

bale, d'une part et violence dite symbolique, d'autre part, impressionne beaucoup de gens qui, se sentant dès lors coupables d'être bousculés intérieurement par cette revendication, pratiquent l'autocensure. Un autre intérêt de créer cette continuité est de capter le préjugé progressiste profondément inscrit dans « l'ADN » de la culture moderne française : l'histoire a un sens ; elle est le théâtre d'une émancipation qui se déploie dans toutes les sphères de la vie humaine. Après la révolution sexuelle qui a « libéré » les femmes, il convient de libérer les homosexuels, en dénonçant l'hétérosexisme omniprésent dans notre Code civil !

Égalité des droits/ Mariage pour tous

Qui peut être contre l'égalité des droits ? Le principe de légitimation principale de nos sociétés démocratiques est la déclaration des droits de l'homme que l'État doit garantir et respecter. Dès lors, réussir à capter le lexique des droits de l'homme assure à toute revendication une aura considérable. Un problème bien posé étant à moitié résolu, il s'agit de trouver les bons termes

“Toute revendication se traduit par un discours.”

pour le poser. « Pourquoi les hétérosexuels pourraient-ils se marier et pas les homosexuels ? Ils sont tous citoyens et ont donc tous accès à des droits égaux. » Le piège rhétorique se situe ici dans la création d'une fausse symétrie idéale à l'aune de laquelle la dissymétrie concrète est dénoncée. En effet, le Code civil n'a pas déterminé le mariage comme l'union légitime de deux hétérosexuels ; sinon je pourrais aller me marier avec mon meilleur ami en déclarant sur l'honneur que nous sommes bien tous les deux hétérosexuels ! La substitution de la différence des sexualités à la différence des sexes fait croire à la création de citoyens de seconde zone.



Aristote déjà a énoncé les propriétés et les règles d'usage du langage en vue du bien de la cité.

L'égalité ne se comprend que dans des situations comparables. Seule l'union légitime d'un homme et d'une femme peut être féconde et être le foyer accueillant les enfants, fruits de leur union. On peut raisonner aussi à partir du concept de parité fort en vogue aujourd'hui. La parité présuppose qu'un homme n'est pas une femme. Donc un couple homme/femme est nécessairement différent d'un couple homme/homme ou d'un couple femme/femme. Il n'est donc pas injuste de traiter différemment ce qui est différent. CQFD.

Homoparentalité

« Puisque les homosexuels sont déjà parents pourquoi ne pourraient-ils pas devenir parents ? » À question tautologique, réponse évidente ! Pas si sûr, car le sophisme repose ici sur le passage d'une situation de fait à une situation de droit ayant des effets très concrets. En effet, il existe en France un certain nombre d'enfants vivant avec un parent ayant une orientation homosexuelle. À ce titre, l'enfant est en lien avec un autre adulte du même sexe que son père ou que sa mère. Mais dans l'immense majorité des cas, il connaît et vit aussi avec son autre parent. La soi-disant précarité

(Caroline Mécary ose parler de situation d'urgence pour ces enfants, comme si on devait faire face aux conséquences d'un séisme !) est donc le levier pour capter la rhétorique familialiste de « l'intérêt de l'enfant ». De plus, le passage du fait au droit modifierait justement de manière radicale la situation car là l'enfant serait effectivement privé d'une de ses deux origines. L'adoption plénière par des couples de même sexe est donc la création d'une « homofiliation » qui n'existe

pas encore... et c'est bien pour cette raison qu'elle est l'objet d'une revendication.

Études scientifiques pipées

Le critère majeur de la délibération est la justice due aux enfants. Pour légitimer leur revendication, les militants de la cause cherchent donc la caution de certains experts. Or ces études portent sur un très petit échantillonnage. Elles reposent sur un questionnaire adressé aux parents volontaires, le plus souvent membres actifs d'associations militantes. Enfin les critères de normalité retenus manifestent en creux qu'elles cherchent à vérifier si les enfants élevés par deux hommes ou deux femmes ont plus de risque d'avoir des troubles du comportement, de l'identité sexuelle, d'intégration dans leur milieu scolaire. Or tous ces critères sont insuffisants pour discerner la souffrance psychique due à la privation d'un bien humain fondamental : se savoir issu de l'amour de son père et de sa mère, amour que l'enfant peut vérifier dans sa vie quotidienne. ♦

1. Aristote, Les Politiques, L. I, ch. 2, trad. P. Pellegrin, Garnier-Flammarion.

FRANCE

La menace de l'euthanasie

La loi Leonetti qui semblait protéger les personnes en fin de vie est remise en cause, son promoteur lui-même proposant la possibilité de la sédation terminale. Jusqu'où ira le nouveau gouvernement sur ce sujet ?

Adélaïde Pouchol

« L'euthanasie n'est en fin de compte qu'un tout petit problème au sein de la grande question de la fin de vie et de la vulnérabilité », s'est plu à répéter le 9 octobre dernier, Jean Leonetti, député UMP chargé de la mission parlementaire sur l'accompagnement de la fin de vie qui a conduit à la « Loi relative aux droits des malades et à la fin de vie » de 2005. Le « tout petit problème », pourtant, était au cœur de ce Rendez-vous de la place de la Sorbonne, lancé l'année dernière par l'association « Les p'tites lumières », le Fonds pour les soins palliatifs et la Fédération des réseaux de santé en soins palliatifs (RESPALIF). Après le succès de l'édition 2011, le collectif a reconduit ces jours de réflexion et d'échange sur la fin de vie, orientés cette fois-ci sur le développement des soins palliatifs à domicile, dans le cadre de la Journée mondiale des soins palliatifs.

Une révision inquiétante

Une belle initiative à l'heure où le gouvernement promet une révision de la loi Leonetti. François Hollande l'avait annoncé dans son programme, à la fameuse mesure 21 ainsi libellée : « Je proposerai que toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable, provoquant



“L'euthanasie n'est qu'un tout petit problème.”
(Jean Leonetti)

une souffrance physique ou psychique insupportable, et qui ne peut être apaisée, puisse demander, dans des conditions précises et strictes, à bénéficier d'une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité. » Des propos flous, évitant à dessein le terme d'euthanasie mais qui n'avaient trompé personne. En visite à la maison médicale de soins palliatifs de Notre-Dame du Lac à Rueil-Malmaison le 17 juillet dernier, le Président avait relancé le débat sur la fin de vie,

promettant le développement des soins palliatifs et le dépassement de la loi Leonetti. Il a demandé, à cet effet, une mission d'information sur la fin de vie, menée par l'ancien président du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), Didier Sicard, et dont les conclusions devraient être rendues en décembre. La question est donc posée à nouveaux frais, dégagée cette fois de l'émotion et de la pression médiatique qu'avaient engendrées les affaires Humbert, Sébire, etc. Pour Régis Aubry, président de l'Observatoire national de la fin de vie, « le débat sur la fin de vie n'est pas réservé aux seuls professionnels de santé, c'est un débat politique et nous ne risquons rien de moins que la déliaison de la société si nous sommes incapables d'accompagner les gens au moment de leur mort. »

Un débat ouvert

Mais, aussi étonnant que cela puisse paraître, la question de l'euthanasie était loin d'être tranchée dans tous les esprits et Jean Leonetti, débattant publiquement avec le député PS Gaëtan Gorce ce 9 octobre, semblait hésitant. « La loi n'est pas parfaite », a-t-il répété à

L'HUMEUR DE PASQUIN

Mais on s'en moque

Madame Machin, catholique, ne veut pas marcher avec les « intégristes » parce qu'« on » va faire des amalgames ; Monsieur Bidule, chrétien BCBG, lui, ne veut pas marcher avec Madame Conforme et sa portée de têtards mal mouchés : ça pourrait faire « cathos lapins » ; Madame Association-bien-en-vue voudrait bien, elle, que Monsieur Bidule ne vienne pas en bourgeois versaillais à la marche, car on pourrait croire que seuls les bourgeois sont pour la famille. Pharisaïsme contemporain où l'on s'autoproclame bonne image du catho, bon vecteur médiatique de Jésus, les autres, tous les autres, pauvres cloches de publicains, viennent souiller par leur présence nauséabonde notre pure manif. Il faudrait, nous dit-on, ne pas ressembler à ce que nous sommes : c'est-à-dire des cathos pratiquants, relativement aisés, pour la plupart de milieux favorisés, culturellement à droite, où les bulletins de vote se répartissent entre Sarko, Villiers, Boutin, ou Le Pen. Faudra bien un jour finir par assumer ce que nous sommes ! Quoi qu'il en soit, nous avons marché pour la vie, nous marcherons contre le mariage homo, bref nous militerons pour la famille et l'on se moque absolument de qui marchera à nos côtés : intégristes, curés à tête de dogues, à pompes à boucles ou à boucle d'oreille, de l'Opus Dei ou Légionnaires du Christ, charismatiques à particule, ou en sandales ; catho mondain et sa femme de ménage, vrai tradi et fausse blonde ; protestant prédestiné ou orthodoxe séparatiste, salafiste sans bombe, juif fondamentaliste sans uzi, Indien d'Amérique ou Africain de Sarcelles, et expulsés de masterchef, je me moque absolument de qui marche à mes côtés. Je ne vais chercher ni ma foi, ni mon père spi, ni mon gendre, ni ma belle-mère, encore moins l'image de moi. Je veux simplement dire non à leur foutu projet de société. ◆

Selon une tradition populaire de Rome, Pasquin était un tailleur de la cour pontificale au XV^e siècle qui avait son franc-parler. Sous son nom, de courts libelles satiriques et des épigrammes (pasquinades) fustigeant les travers de la société étaient placardés sur le socle d'une statue antique mutilée censée le représenter avec son compère Marforio à un angle de la Place Navona et contre le Palais Braschi.

plusieurs reprises. Il voudrait ainsi modifier le régime des directives anticipées pour le rendre plus contraignant et réévaluer la possibilité d'administrer la sédation terminale. Faisant état d'un changement de mentalité, le député se réjouissait de ce que la médecine longtemps triomphante admette de plus en plus aujourd'hui qu'elle ne peut pas sauver tout le monde. Faut-il qu'elle pousse le raisonnement au point de tuer ceux qui ne peuvent plus être guéris ? Ceux-là peuvent toujours être soignés, différence essentielle mais qui demeure du ressort du personnel de santé. « Cette loi ne nous donne pas le mode d'emploi pour chaque situation, a-t-il continué, mais elle voudrait que l'on empêche la souffrance plutôt que l'on supprime la vie, que l'on soit prudent par

rapport à l'acharnement thérapeutique. » La question, pourtant, n'est pas résolue et son interlocuteur Gaëtan Gorce préconise pour sa part que la loi évolue, non pas vers un droit à mourir – expression qu'il récuse – mais qu'elle encadre une certaine forme d'exception. Idéalisme ? On sait quelles furent les conséquences de ce prétendu droit à l'exception dans le cas de l'avortement. Pour Jean Leonetti, nul besoin d'inscrire la transgression dans la loi dès lors qu'il y a déjà des transgressions dans des cas de vies qui, selon ses mots, « ne sont plus humaines ». « Lorsqu'une vie n'a plus rien d'humain, elle ne doit pas être prolongée. Il y a des vivants qui ne sont plus vivants ». Alors où se situe la limite entre la vie vivante et la vie qui n'est plus vivante ? ◆

BRÈVES

FRANCE

Miracle de Lourdes

Mgr Brouwet, évêque de Tarbes et Lourdes, a annoncé le 12 octobre la reconnaissance du 68^e miracle de Lourdes, la guérison le 23 juillet 1965 de sœur Luigina Traverso, de

la communauté salésienne de San Giuseppe.

VATICAN

Diplomatie

Le cardinal Secrétaire d'État Tarcisio Bertone a évoqué ce 17 octobre, lors du Synode pour la nouvelle

évangélisation, le rôle des diplomates pontificaux, chargés de protéger la liberté de l'Église, sans laquelle la nouvelle évangélisation n'est pas possible. Le cardinal Bertone a annoncé une rencontre des diplomates avec le Pape pour juin 2013.

ENTRETIEN

Missions autour des handicapés

L'Office chrétien des personnes handicapées (OCH) est une association au service des personnes malades ou handicapées, de leurs familles et de leur entourage. C'est avec un carnet d'événements bien rempli qu'elle a abordé sa rentrée à un an des célébrations de son cinquantième.

Propos recueillis
par Alexandre Francheteau

Une nouvelle année s'ouvre pour l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH), qu'aura-t-elle de particulier ?

» Philippe de Lachapelle : Nous organisons beaucoup d'événements ; principalement des conférences-rencontres, mais aussi une veillée de prière, une journée festive et une journée spectacle. Notre thème d'année est « Pour que la vie l'emporte ». Nous allons le décliner dans des conférences très diverses. Je pense à Michela Marzano, qui est une philosophe qui a vécu l'énorme souffrance de l'anorexie et qui en parle dans une conférence dont le titre est édifiant : « L'anorexie, une faim d'amour et de reconnaissance ». Mais aussi Tugdual Der-ville dont la conférence s'intitule : « Quand je n'en peux plus... toute vie a-t-elle un sens ? ». Nous avons aussi une conférence à l'Unesco avec Jean Vanier et Philippe Pozzo di Borgo, ce dernier ayant inspiré le film *Intouchables*.



Philippe de Lachapelle, directeur de l'OCH depuis 2001.

Enfin, l'OCH, c'est aussi le soutien des familles. Nous savons que le handicap, la maladie, c'est une épreuve, et qu'en soutenant la famille dans l'épreuve, on soutient les personnes malades et handicapées. Donc, cette année, nous organisons une journée des frères et sœurs des personnes handicapées, une journée des grands-parents, un week-end des papas, un week-end de couples, une journée des mamans. Le souci est vraiment de prendre soin des familles, parce que c'est la meilleure façon de faire en sorte que le handicap qui est une

épreuve ne prenne pas toute la place et qu'on découvre là aussi la vie qui est donnée, y compris dans cette situation de handicap que personne ne désire et qui pourtant est bien là. J'entends toujours des gens qui se demandent « Mais est-ce que ça a du sens ? ». Eh bien la seule réponse que j'ai à cette question, c'est que quand je m'approche de quelqu'un qui est en situation de souffrance, d'une certaine manière je lui permets de donner quelque chose auquel il aspire, et ce faisant, je découvre qu'effectivement toute vie a un sens.

Quelles sont les missions de l'OCH ?

» L'OCH est une association dont la première mission est d'être au service des personnes handicapées et de leur famille, dans une logique de soutien et d'accompagnement. Cela passe par un service d'accueil et d'écoute où l'on va chercher ensemble comment faire face à des questions souvent sans réponses ; et dans la recherche ensemble il y a beaucoup de mises en relation avec d'autres, qui peuvent être d'autres parents ou familles concernés par le handicap, ou d'autres associations, qui du coup vont faire que la question qui amène les personnes handicapées vers nous va changer. Parce que quand on est seul c'est terrible mais quand on est avec d'autres, ça change parfois la façon de voir les choses.

Notre deuxième mission est d'apporter des réflexions

À VOS CLAVIERS

Tous pour le mariage

L'internaute

Les sites et blogues de l'Internet ne se contentent pas de nous informer ou de nous réinformer : ils nous mobilisent. Et pour de bonnes causes. Ainsi, à l'initiative du diocèse de Fréjus-Toulon et d'un « regroupement indépendant de personnes qui soutiennent le modèle naturel du mariage fondé sur un homme et une femme », a été lancé « Tous pour le mariage »

(www.tous-pour-le-mariage.fr), un site qui propose une pétition nationale destinée à défendre le mariage naturel et traditionnel et à appeler à « un grand débat démocratique sur



le « mariage » homosexuel et l'homoparentalité », un débat qui, il faut bien le reconnaître, fait défaut et dont, sans doute, le gouvernement se passerait bien... Ce site de mobilisation présente aussi l'intérêt d'offrir dans sa rubrique « Actualités », un bon choix de textes et de déclarations sur ce problème, manière pour chacun d'avoir une opinion éclairée sur des revendications abusives et une conscience éclairée sur les graves enjeux qu'il pose à notre société. Évidemment, s'agissant d'abord d'un site porteur d'une pétition il s'agit de la signer et de la faire circuler (Facebook et Tweeter devraient y contribuer). Lancée tout début octobre, cette pétition a déjà réuni près de 60 000 signatures en une seule semaine. C'est un début, bon mais modeste, qu'il faut multiplier par dix et par cent...

anthropologiques à des questions comme : « Qu'est-ce que la personne handicapée révèle de ce qu'est la personne, de ce que nous sommes tous, quelle société nous invite-t-elle à construire ensemble ? ». Et cela passe notamment par toute une réflexion sur la fragilité, qui est constitutive de la nature humaine. Nous ne ferons pas une société solide si nous ne mettons pas les plus fragiles au cœur de celle-ci.

Et puis derrière ça évidemment c'est tout l'Évangile qui est là : « Heureux ceux qui ont une âme de pauvre car le Royaume des cieux est à eux ! » (Mt 5, 3). Je crois que c'est cette invitation à mettre la personne fragile au cœur de nos vies qui nous fait entrer dans ce qu'est le vrai bonheur auquel Jésus nous convie, celui dont le seul moteur est l'amour.

Où cet aspect anthropologique, comment soutenez-vous les handicapés ?

» L'OCH soutient aussi des initiatives ; parce que l'amitié, c'est bien, c'est premier, c'est nécessaire, mais malheureusement ça ne suffit pas s'il n'y a pas de réponse concrète. Du coup, l'OCH soutient par des subventions telle école qui crée une classe, tel foyer qui se crée, telle paroisse qui fait un plan incliné, etc. Nous agissons principalement en France à travers nos réseaux, nos associations, mais nous accordons nos subventions partout dans le monde dès lors que le projet répond aux types de besoins que nous aimons soutenir. Mais pour notre part, nous ne percevons aucune aide de l'État. Nous ne pouvons continuer notre mission que grâce aux dons, aux legs, et à nos abonnements, car nous avons aussi une revue, *Ombres et Lumière*.

Pour tout renseignement sur les activités ou la revue *Ombres et lumière*, s'adresser à l'OCH, 90, av. de Suffren, 75015 Paris. Tél. : 01 53 69 44 30 – info@och.asso.fr – www.och.fr

BRÈVES

ÉGLISE UNIVERSELLE

Intentions de prière pour novembre

- Pour que les évêques, les prêtres et tous les ministres de l'Évangile rendent un témoignage courageux de fidélité au Seigneur crucifié et ressuscité.
- Pour que l'Église, pèlerine sur la terre, resplendisse comme lumière des nations.

L'ŒIL DE MIÈGE



EUROPE

Le traité européen ou le tout-Bruxelles

C'est avec une majorité de gauche à l'Assemblée nationale et avec l'aide des voix de droite au Sénat que la France a ratifié le 11 octobre dernier le traité budgétaire européen qui introduit la règle d'or décriée par la gauche quand elle était dans l'opposition. Analyse d'une triste comédie.

Olivier Mirande

Ainsi donc, l'Assemblée nationale comme le Sénat ont approuvé, à une large majorité, l'adoption du traité budgétaire européen. Sans surprise, pourrait-on dire, malgré le cirque larmoyant et catastrophiste sur une sortie de l'euro que nous avaient servi, ces dernières semaines, les principaux représentants de l'État, François Hollande et Jean-Marc Ayrault en tête.

Un faux grossier

Le Président de la République s'est aussitôt félicité de cette approbation qui « permet à la fois d'avoir de la stabilité, de la discipline, du sérieux mais aussi de la croissance ». Et François Hollande d'ajouter : « Cette majorité ample donnera à la France une capacité supplémentaire de faire entendre sa voix, c'est-à-dire nous permettra d'avancer sur la réorientation de l'Europe que j'ai engagée. »

Ce propos du chef de l'État est un faux grossier. Car le Parlement a bien évidemment suivi



François Hollande a été « réorienté » par l'Europe.

la ligne directrice de Bruxelles, comme le Président François Hollande, revenant sur les certitudes du candidat socialiste, l'avait fait avant lui. À tout prendre, il suffit de lire le propos présidentiel à l'envers : c'est l'Europe qui a réorienté François Hollande, tant il est clair que le traité approuvé aujourd'hui est exactement le même que celui dénoncé hier. Mais comment parvenir à l'Élysée en reconnaissant que, sur le fond,

la politique européenne est, d'une part, la seule qui compte aujourd'hui ; et, d'autre part, la même de la droite de l'UMP à la gauche du PS ? Ce serait mettre fin à toute vitrine politique nationale, puisqu'elle est désormais fixée, en grande part, à Bruxelles. Et, bien sûr, nuire au jeu juveux des prébendes.

C'est tellement vrai que les parlementaires socialistes qui n'ont pas voulu entrer dans la combine se sont vu signifier qu'on oublierait de penser à eux lors des pro-

chaines redistributions de postes...

Les souverainetés nationales anéanties

Cet équilibre politique est d'ailleurs certifié dans le texte même du traité : « Le présent traité s'applique dans la mesure où il est compatible avec les traités sur lesquels l'Union européenne est fondée et avec le droit de l'Union européenne. Il ne porte pas atteinte aux compétences conférées à l'Union pour agir dans le domaine de l'union économique. » Il ne porte effectivement atteinte qu'aux souverainetés nationales. Ou à ce qu'il en reste... Le député MPF Véronique Besse l'a immédiatement relevé : « L'Assemblée nationale vient de se saborder ; elle vient de perdre un de ses derniers pouvoirs. La France est désormais sous la tutelle financière des technocrates de Bruxelles. Les Français, par la voix de leurs représentants, ne pourront plus décider librement de leur destin. »

François Hollande et Jean-Marc Ayrault peuvent bien dire l'inverse : lorsque l'Allemagne,

LE BILLET DE FRANÇOIS FOUCART

Divertir ou périr

Quand on regarde, depuis des années mais ça ne s'arrange pas, les programmes des innombrables chaînes de télévision, le mieux est de s'abstenir et de passer la soirée avec un bon bouquin. Entre séries américaines, divertissements d'autosatisfaction mais très nuls, « people » ou télé-réalité ou encore plateau psy-démago, que faire ? Parfois, rarement, une perle. Mais une interview intéressante, même si elle agace, du Premier ministre, est largement devancée par deux autres chaînes qui présentaient les médiocrités habituelles. On peut dire que le symbole des goûts du public avec la complicité active des médias, c'est la nullissime Lady Gaga. Parfois cependant on peut regarder avec plaisir BFM TV, LCI, la chaîne Histoire, ou encore Arte quand cette chaîne veut bien proposer autre chose que sa perpétuelle repentance des années Adolf. Mais il y avait aussi Direct 8, notamment en raison de sa très bonne et courageuse émission religieuse « Dieu merci », présentée par les jeunes journalistes Hadrien Lecœur, Ariane d'Hautefort, Guillaume Zeller. Le bruit courait alors qu'en cédant la direction de cette chaîne à son fils, Vincent Bolloré aurait dit : « Tu fais ce que tu veux, mais on ne touche pas à "Dieu merci !" ». J'aimerais beaucoup Vincent Bolloré mais je me demande si je puis encore le faire car ce Breton catholique a retrouvé ses réflexes d'homme d'affaires sans états d'âme en vendant cette chaîne qui va devenir, avec beaucoup d'ambition D 8. Comme disait Audiard : « Les cons ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît ». Et si j'ai bien compris, une devise de cette nouvelle chaîne serait : « Divertir ou périr ». Variante : « Enquêter sinon rien ». Il faut le faire ! C'est d'abord insulter les sapeurs-pompiers, ces héros qui ont pour devise : « Sauver ou périr », c'est ensuite un programme d'une telle sottise que l'on souhaite que ne demeure, effectivement, que le second terme de ces slogans. Et c'est dire les inquiétudes que l'on peut avoir pour les émissions religieuses, même si l'on n'a pas compris que ce créneau est très porteur. Finalement, la télévision régionale en noir et blanc où j'ai œuvré de 1963 à 1968 était, malgré sa modestie, infiniment plus sympathique et honnête. ♦

après de délicates tractations, et en s'autorisant quelques bémoles personnels, a finalement adopté le traité, c'était bien pour que l'Union européenne gère l'austérité de partenaires européens réputés incapables de le faire.

Quant à notre souveraineté, personne, parmi nos politiques, ne pourra dire qu'il ignorait tout de sa remise en cause, puisque Bruxelles, au lendemain de la décision de Berlin, s'est précipité pour dévoiler de nouvelles propositions pour une supervision bancaire unique en zone euro, étape nécessaire à une future union bancaire.

José Manuel Barroso ne s'en était d'ailleurs pas tenu là. Le

président de la Commission européenne en avait profité pour lancer un appel à transformer l'Union européenne en fédération d'États-nations, moyennant un nouveau traité. En réalité, la politique se fait désormais à deux niveaux. Au niveau européen se prennent les décisions. Au niveau national, on n'a que la possibilité de les entériner – comme les Français l'ont compris en 2005. En faisant un peu de spectacle : la gauche voterait-elle le traité avec les voix de la droite ? Élisabeth Guigou l'a d'ailleurs avoué, avec un certain cynisme : « Ce qui importe à nos partenaires, c'est que le traité soit ratifié ; peu importe comment. » ♦

BRÈVES

VATICAN

Béatifications

Quatorze franciscains, venus évangéliser Prague et assassinés en 1611, ont été proclamés bienheureux ce 13 octobre. Ils sont les premiers bienheureux de l'Année de la foi.

SYNODE

Remous

Le cardinal africain Peter Turkson, Président du Conseil pontifical Justice et Paix, a diffusé le 15 oc-

tobre dernier, lors du Synode sur la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi, une vidéo démontrant l'effondrement de la culture chrétienne et occidentale au profit de la culture musulmane dans les 40 ans à venir. La vidéo, se fondant sur l'indice de fécondité des pays européens comparés à ceux de l'immigration musulmane, n'a pas été appréciée par tous les Pères synodaux.

ÉGLISE DE FRANCE

Les maronites ont un évêque

Au sein de la Conférence épiscopale de France Mgr Maroun Nasser Gemayel est depuis le 30 septembre dernier le premier évêque de l'éparchie ou diocèse de Notre-Dame du Liban des maronites à Paris.

Annie Laurent

Depuis le 30 septembre dernier, la Conférence des évêques de France compte dans ses rangs un membre supplémentaire. Le nouveau venu n'est cependant pas latin mais maronite. À cette date, au cours de la messe dominicale célébrée dans l'église Notre-Dame du Liban, située rue d'Ulm à Paris, Mgr Maroun Nasser Gemayel, ordonné évêque le 30 août par son patriarche, Sa Béatitudo Béchara Boutros Raï, a été intronisé comme premier évêque de la communauté maronite de France. La célébration était présidée par deux de ses pairs, Mgr Camille Zeidan, évêque d'Antélias (Liban), assisté de Mgr Samir Mazloum, ancien visiteur apostolique pour l'Europe. Il s'agit d'un événement significatif dans l'histoire de l'Église de France. Jusque-là, en effet, les maronites relevaient du cardinal-archevêque de Paris, en sa qualité d'ordinaire des catholiques de rites orientaux (maronites, grecs-melkites, chaldéens, coptes et syriaques), prérogative qui ne concernait cependant pas les Arméniens catholiques, ceux-ci ayant leur évêque propre depuis 1986.

Les maronites à Paris

Créée le 21 juillet 2012 par le Pape Benoît XVI, l'éparchie (diocèse) Notre-Dame du Liban des Maronites répond à un souhait maintes fois exprimé par les fidèles de cette Église dont l'établissement officiel en France remonte à la fin du XIX^e siècle. Leur culte fut autorisé dans la capitale à partir de 1892. En raison de l'insécurité consécutive à la guerre qui a déchiré le pays du Cèdre entre 1975 et 1990, et de l'incertitude qui perdure quant à l'avenir, beaucoup de maronites ont choisi notre pays comme seconde patrie, la France restant dans leur imaginaire comme la « tendre mère ». Leur nombre, estimé aujourd'hui à au moins 80 000, est en progression constante. Ils



Mgr Maroun Nasser Gemayel, évêque de la communauté maronite de France

sont surtout présents à Paris, Marseille et Lyon, villes où ils disposent de paroisses propres très accueillantes. La démarche des maronites pour obtenir un diocèse à eux est légitime puisque le code de droit canonique oriental prévoit la possibilité d'étendre les juridictions patriarcales hors de leurs territoires historiques du Proche-Orient afin de protéger et d'accroître le bien spirituel de leurs membres expatriés (cf. can. 148, § 3). En effet, outre l'épreuve de l'exil, ces chrétiens souffrent aussi de devoir rompre avec les rites et traditions de leurs Églises lorsqu'ils s'établissent dans des pays où prévaut la tradition latine à laquelle ils ne parvien-

nent pas toujours à s'adapter. Des éparchies catholiques orientales siègent d'ailleurs actuellement sur tous les continents, et jusqu'en Australie. Mais l'Europe est en retard dans ce domaine, ce qui peut surprendre eu égard aux relations multiséculaires qui l'unissent aux chrétiens du Levant. La question a donc été soulevée durant le Synode spécial des évêques pour le Moyen-Orient, réuni à Rome en octobre 2010. L'accueil que lui a réservé le cardinal André Vingt-

Trois, qui a fait voter par ses pairs français une motion en ce sens lors de l'assemblée plénière de Lourdes ayant suivi le Synode, a permis de donner satisfaction aux maronites. Bien que titulaire d'un diocèse « personnel » et non territorial, le nouvel évêque est pleinement intégré à la conférence épiscopale et donc associé à ses orientations pastorales. Également visiteur apostolique des maronites d'Europe, il aura aussi le souci de rencontrer, d'organiser et de soutenir ces derniers.

Né au Liban en 1951, Mgr Gemayel a été ordonné prêtre en 1981. Intellectuel de haute tenue et polyglotte, il est titulaire de plusieurs diplômes d'études

supérieures (philosophie, théologie, sciences humaines, histoire) obtenus à Beyrouth, Lyon et Paris. Parmi ses nombreuses publications, il faut signaler sa volumineuse thèse, *Les échanges culturels entre les Maronites et l'Europe* (1 168 pages en deux volumes), éditée à Beyrouth en 1984, un travail remarquable qui semble l'avoir prédestiné à sa nouvelle mission, laquelle l'oblige à renoncer à l'enseignement universitaire. Mais « construire un nouveau diocèse est une aventure passionnante », nous a-t-il confié. Résidant provisoirement dans les locaux de Notre-Dame du Liban qui abritent aussi une paroisse et un foyer d'étudiants, il doit en priorité trouver un immeuble où il pourra installer son évêché.

De nombreux projets

Pour la suite, Mgr Gemayel a de nombreux projets : visite des fidèles, création de nouvelles paroisses, d'un centre d'archives et de documentation doté d'une bibliothèque, organisation de colloques annuels, promotion de la toute récente exhortation apostolique, *Ecclesia in Medio Oriente*, signée par le Saint-Père à Harissa (Liban) le 14 septembre, sans oublier la précédente, *Une espérance nouvelle pour le Liban*, délivrée aux catholiques de ce pays par Jean-Paul II en 1997, ainsi que les documents adoptés par le Synode spécial de l'Église maronite, tenu en 2006. Mgr Gemayel désire aussi fai-

re découvrir aux catholiques latins l'histoire et la spiritualité des maronites, laquelle s'enracine dans le patrimoine syriaque d'Antioche. En tant qu'historien, le nouvel évêque sait que la transmission de la foi passe par l'attachement à une culture, comme il l'a précisé dans l'homélie prononcée lors de son installation. « *J'ai adopté comme devise épiscopale "Authenticité et mission", puisque nous sommes appelés à puiser de nos sources chrétiennes et nationales, toutes nos actions, nos démarches et nos initiatives, pour constituer une communauté dynamique mais en même temps fidèle à ses assises. Certes, nous devons rendre hommage et reconnaissance à la culture française et nous continuerons à accueillir et à assimiler toutes ses richesses, mais en même temps nous devons révéler aux peuples d'Europe toutes nos richesses culturelles à nous, et notre patrimoine maronite et libanais, qui véhiculent des valeurs universelles, que nous avons gardées et sauvegardées, au prix de grandes souffrances à travers l'Histoire* ». Se présentant comme « le serviteur de tous », il a dit sa certitude que « *l'amitié franco-libanaise et franco-orientale se révélera féconde pour le grand bien de la foi et de la culture* ». Dès à présent, Mgr Gemayel se réjouit des messages de bienvenue qu'il a reçus de la part d'un grand nombre d'évêques français. ♦

Pour le cinquantième anniversaire de Vatican II

Bulletin de commande

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal :
Ville : Tél.:

OUI, je souhaite commander le hors-série *Vatican II* :

- ☐ Un exemplaire à 7 €.
☐ 5 exemplaires à 30 €.
☐ 10 exemplaires à 50 €.
☐ 50 exemplaires à 280 €.

J'envoie mon règlement par chèque à l'ordre de *L'Homme Nouveau* (10, rue Rosenwald, 75015 Paris) ou je téléphone au 01 53 68 99 77 pour un règlement par carte bancaire.



- Portraits
- Histoire
- Réception
- Herméneutique

ÉTATS-UNIS

Vers qui penchera le vote catholique ?

Le 6 novembre, le vote de 57 millions de catholiques – un électeur sur quatre – pourrait être déterminant. Obama bis ou Romney ? Pour la première fois, les candidats à la vice-présidence, Joe Biden et Paul Ryan, appartiennent tous deux à l'Église. Chacun à sa façon...

De notre correspondante
aux États-Unis,
Armelle Signargout

Barack Obama, secondé par son vice-président Joe Biden, bataille pour conserver les 54 % de catholiques aveuglés qui l'ont élu en 2008. Se doutaient-ils qu'il deviendrait le président le plus ouvertement hostile à l'Église de toute l'histoire des États-Unis, lui qui prône l'expansion planétaire de la culture de mort et encourage les homosexuels à réclamer le « mariage » ? De son côté, Mitt Romney, le mormon, minorité perçue comme décalée voire suspecte, n'a pas choisi Paul Ryan seulement pour ses compétences pointues d'économiste mêlant subsidiarité et solidarité. Le jour J, l'économie comptera plus que la vie ou le mariage, c'est garanti. Mais un catholique comme colistier, c'est un atout à ne pas négliger.

Un duo représentatif

Ryan, 42 ans, et Biden, 69 ans : deux catholiques pratiquants. Deux générations, deux conceptions différentes de leur rôle d'homme politique chrétien. La polarisation de l'Amérique entre républicains et démocrates, entre conservateurs et libéraux, entre adeptes de la responsabilité individuelle et partisans d'innombrables programmes gouvernementaux, entre défenseurs et défonceurs du mariage, se trouve reflétée à l'intérieur même de l'Église dans ce duo de « seconds couteaux ». Le 11 octobre, le jour même où Benoît XVI ouvrait l'Année de la foi, Biden et Ryan s'affrontaient lors d'un débat historique. Impôts, retraites, Iran... et puis, soudain : l'avortement. Depuis 1973, 54 millions de tout-petits ont péri aux États-



Paul Ryan et Joe Biden, deux catholiques candidats au poste de vice-président des États-Unis.

Unis – 3 300 par jour actuellement. Mais ces chiffres, bien sûr, ne furent pas cités. Biden : « *La vie commence à la conception* » mais « *je ne crois pas que nous ayons le droit de dire aux femmes qu'elles ne peuvent pas contrôler leur corps* ». Absurdité réchauffée. En face, Paul Ryan. Il avait 8 ans quand Jean-Paul II devint pape. Il a assimilé *Evangelium vitae* et, en tant que représentant du Wisconsin, a tout fait pour contenir l'avortement. Comme le promet Romney. Mais, piégé par le programme officiel du parti républicain, Ryan fut obligé d'évoquer (à deux reprises) les « *exceptions en cas de viol, d'inceste ou de danger pour la vie de la mère* ». Trahison nécessaire pour gagner ? Laissez-t-on tuer l'enfant parce que son père a commis un crime ? Aux catholiques pro-vie, ce compromis laisse un goût amer. « *Absence de clarté morale* », « *occasion manquée* », déplore Jeff Mirus, président de *Catholic Culture*. Amertume intensifiée par l'audace mensongère de Biden. Lors du débat, le vice-président prétendit que les graves menaces brandies récemment par le gouvernement contre hôpitaux, écoles et agences catholiques

(cf. *L'H.N.* n° 1514 et 1520) relevaient de l'affabulation. La liberté de conscience de chacun restera intacte, a feint Biden. Le lendemain, la Conférence épiscopale dénonçait ses propos comme « *inexact* ». Obama compte sur les voix des catholiques car il n'en connaît bien qu'une version : les Judas à la Biden qui l'entourent. Comme Nancy Pelosi, chef de la minorité à la Chambre des

représentants, et Kathleen Sebelius, ministre de la Santé, ils n'ont retenu de l'Évangile que sa stricte dimension de « justice sociale ». N'oublions pas que dans les années quatre-vingt, Obama a travaillé à Chicago avec le clergé du cardinal Bernardin, prélat gauchiste. « Aider les pauvres », voilà l'essentiel. Quitte à les transformer en assistés perpétuels et à plonger le pays dans une dette record qui les rendra encore plus pauvres.

Catholiques « sociaux »

Romney et Ryan voient les choses différemment. Assister les pauvres, oui, mais en relançant l'économie. Ex-gouverneur du Massachusetts et homme d'affaires à succès, Romney considère la nation comme une entreprise en faillite qu'il lui appartient de redresser. La position de sortant d'Obama le sert : la dette nationale atteint 16 trillions de dollars (5 trillions de plus qu'en 2008), le chômage frôle 8 % (23 millions de sans-emploi), le prix de l'essence a doublé en quatre ans. La dure réalité a remplacé l'optimisme messianique. De plus, Romney a remporté haut la main le pre-

mier de trois débats cruciaux. Reste un obstacle majeur. Pour gagner, il faut 270 grands électeurs. Grâce aux bastions démocrates (Californie, New York) et à un basculement démographique favorable, Obama en a rassemblé presque assez. Mais Romney aura besoin de victoires simultanées dans trois États clés raflés en 2008 par son rival : Ohio, Floride et Virginie.

Dans l'Ohio, la *Catholic Association* travaille jour et nuit avec l'aide des étudiants de *Franciscan University*. *Catholic Answers* distribue dans les paroisses de tout le pays un guide de quatre pages sur les cinq points non-négociables. Une campagne nationale de prière et de jeûne de dix-huit jours démarrera le 20 octobre par une journée d'adoration eucharistique dans la basilique de Washington. Une vidéo poignante de trois minutes évoquant la vie, le mariage et la liberté religieuse sur fond de forge brûlante a été vue sur internet (cc2w.org) plus de deux millions de fois. Lancée par deux couples de Floride, parents de sept et six enfants, elle supplie les catholiques de ne pas vendre leur âme le 6 novembre. ♦

À noter

• **Sessions organisées par Croître et progresser ensemble (CPE)** sur « Le mariage alliance » les 24-25 nov. au Pecq (78), à l'école Saint-Dominique ; les 12-13 janv. 2013 au Barroux (84), à l'école Saint-Louis.
Rens. et insc. : *Le Pecq :* M. et Mme M. Pierre, tél. : 06 03 28 96 82 ou pierre.douvres@gmail.com
Le Barroux : M. et Mme Goupil, tél. : 06 60 41 31 65 ou goupil.vero@neuf.fr

• **13^e colloque international sur « Newman et la Bible »** organisé par l'Association française des amis de J.H. Newman à Paris les 24-25 novembre à l'Enclos-Rey (57, rue Violet, Paris XV^e). Avec la participation du professeur Gordon Campell, de Jean-Baptiste Masson,

de Didier Rance, de Grégory Solari, etc.

Rens. : *Association des amis de J.H. Newman, Pascale Vincette, Missionnaires Identès, 22, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 06 59 27 18 84 – pascalevincette@hotmail.fr*

• **ELECTIO®** propose à tous les jeunes de 14 à 20 ans « qui se cherchent » un stage d'accompagnement à l'orientation avec entretien individualisé avec le formateur les 2 et 3 nov. au groupe scolaire Saint-Dominique (Le Pecq, 78). Programme : connaissance de soi dans le but d'élaborer un projet professionnel cohérent dans une démarche chrétienne.

Rens. : *Vianney Châtillon, 06 04 50 34 31 – vianney@electio.fr – www.electio.fr*

• **L'Association familiale catholique de Versailles** invite à une conférence de Thibaud Collin le mardi 13 nov. à 20 h 45 dans la crypte de l'église Sainte-Jeanne d'Arc à Versailles (place Élisabeth Brasseur) sur le thème : « Les enjeux du "mariage gay" ». Entrée libre.

Rens. : *AFC de Versailles, 6, rue Exelmans, 78000 Versailles. Tél. : 01 30 21 03 03 – afc78versailles@afc-france.org*

• **Journée des grands-parents**, avec Marie-Hélène Mathieu et l'Office chrétien des personnes handicapées (OCH) le jeudi 22 nov. de 9 h à 18 h à la paroisse Saint-Léon, Maison des œuvres, salle Saint-Paul, 11 place du cardinal Amette, Paris XV^e. (Cf. p. 10).
Rens. : *01 53 69 44 30 – grandsparents@och.asso.fr*

REVUE DE PRESSE

► **Juste une mise au point**

« Après, ils vont vouloir faire des couples à trois ou quatre. Après, un jour peut-être, l'interdiction de l'inceste tombera ». Ces propos de Mgr Barbarin, primat des Gaules, le 14 septembre dernier au micro de RCF et de la chaîne lyonnaise TLM sur le mariage homosexuel ont fait scandale. Il revient dessus. « (...) Ils ont blessé

L'EXPRESS

beaucoup de monde, contre ma volonté. Ce que j'ai voulu dire, c'est : "Que ferez-vous lorsqu'il y aura des demandes de mariage entre plusieurs personnes ?", et une dépêche de presse a traduit : "polygamie", ce qui évoque tout autre chose dans les esprits. » Mgr Barbarin, pourtant, maintient l'idée que le mariage homosexuel pourrait conduire à d'autres dérives. « On ne peut pas s'appuyer sur une expression comme "le mariage pour tous" ; c'est un slogan et non pas un projet politique. (...) Un gouvernement a pour mission de donner du travail au plus grand nombre, de construire des écoles, des hôpitaux, des routes. Pas de décréter : un homme, une femme, c'est cela, ou encore, le mariage c'est cela. »

Du 10 au 16 octobre 2012

► **Voyage, voyage**

« Le Conseil constitutionnel a abrogé vendredi deux dispositions de la loi régissant la vie quotidienne des gens du voyage, en supprimant un des titres de circulation qui leur était imposé et l'obligation d'être inscrit depuis plus de trois ans dans une commune pour pouvoir voter. Le "carnet" a été supprimé par les Sages qui ont estimé qu'il instaurait une différence de traitement entre les personnes (...). En revanche, le Conseil constitutionnel a maintenu l'obligation de rattachement à une commune, ainsi que la disposition instaurant un quota maximum de gens du voyage par commune de rattachement de 3 % de la population. »

PRÉSENT

9 octobre 2012

► **Vatican III ?**

« Faut-il un Vatican III ? De plus en plus de catholiques font campagne pour un nouveau Concile », titre

le nouvel Observateur

Le Nouvel Observateur, pris soudain de sollicitude pour l'Église catholique

dont il se fiche habituellement mais qu'il voudrait cette fois-ci sauver de l'intégrisme... « Cinquante ans après son ouverture le 11 octobre 1962, l'anniversaire du Concile extraordinaire prend des allures de mise en bière. Sous la pression du clan conservateur, dominant à la Curie, les fenêtres que

>>> Suite page 15

INTERNATIONAL

Le salafisme au cœur de la France

La mort récente d'un Français de souche converti à l'islam radical et l'arrestation de 12 autres salafistes en France mettent en lumière l'expansion de la bulle salafiste dans notre pays et en Europe. Il revient aux autorités d'enrayer au plus vite ce phénomène menaçant.

Alain Chevalérias

Le 8 octobre, Manuel Valls, le ministre de l'Intérieur, annonçait l'arrestation de 12 personnes de « la mouvance islamiste radicale ». En d'autres termes des « salafistes ». Deux jours plus tôt, l'un d'eux avait été tué les armes à la main au moment où la police venait l'intercepter. Répondant au nom de Jérémie Louis-Sidney, cet homme de 33 ans était un converti à l'islam. Il était soupçonné d'avoir jeté une grenade dans un marché kascher de Sarcelles le 19 septembre dernier. Presque une chance, sinon il courrait toujours. Les salafistes n'auront pas pour autant disparu de France après ce coup de filet. L'origine de leur idéologie est diffuse. Sous des noms divers, elle est l'expression d'un islam rigoriste, exigeant une interprétation littérale du Coran et identifiée aujourd'hui aux « compagnons du prophète » Mahomet. D'où la construction de ce substantif à partir du mot « salaf » qui signifie ancêtre.

Les origines du salafisme

Au cours des derniers siècles, au XVIII^e siècle, c'est Mohammed Ibn Abdelwahhab qui relança ce que l'on peut appeler le salafisme. Né en Arabie, il conclut une alliance avec une famille de Bédouins, les Saoud, et grâce à elle, par le jihad, imposa sa vision radicale de l'islam à la plus grande partie de la péninsule au sein d'un État qui prit le nom du vainqueur. Apparaissant en Égypte au début du XX^e siècle, les Frères musulmans furent d'abord influencés par la doctrine d'Ibn Abdelwahhab avant d'accepter à très petite dose une relative adaptation de leur dogme à la modernité.



Les salafistes, reconnaissables à leurs barbes...

et s'accompagne d'une coupure du reste de la société. Certes, tous les salafistes ne sont pas des terroristes, mais le basculement dans la violence peut intervenir à tout moment, provoqué par une vision manichéenne du monde et encouragé par la culture du jihad diffusée sur Internet et dans certains milieux musulmans.

Aujourd'hui, tout en s'inscrivant dans la même sphère islamo-intégriste, les salafistes apparaissent en réaction au monopole politique des Frères musulmans, que ces derniers soient au pouvoir, comme en Égypte, en Tunisie ou au Maroc, ou dans l'opposition, comme en Syrie, en Algérie, etc. En France, sur sept ou huit millions de musulmans, les salafistes ne représentent pas plus de 15 000 individus. Ils sont facilement repérables en raison de leur mode vestimentaire décalé et de leur port de la barbe, pour les hommes, de l'usage du voile intégral et même de gants noirs pour les femmes. Au cours de discussions avec certains d'entre eux, nous nous sommes aperçus qu'ils ajoutaient des règles et des concepts étrangers à l'islam ou émanant de courants historiquement marginaux. Leur fonctionnement s'apparente à celui des sectes

Chez nous, le succès grandissant des salafistes devrait nous inquiéter. Ils tendent à recruter chez les jeunes musulmans déçus par les tenants de la mouvance des Frères musulmans, jugée trop accommodante avec les pouvoirs politiques. Ils attirent aussi à eux des non-musulmans. Samir Amghar, auteur de *Le Salafisme d'aujourd'hui* (1), a remarqué la présence d'un tiers de Français de souche au cours de l'une de leurs conférences. Aussi, au lieu de se contenter de réagir quand une boutique kascher est attaquée, les autorités feraient mieux de s'en prendre aux origines du phénomène. Parce que des chrétiens, des musulmans ordinaires et de simples citoyens sont aussi menacés et attaqués. ♦

1. Samir Amghar, *Le Salafisme d'aujourd'hui*, Éd. Michalon, 280 p., 18 €.

En mouvement**MOYEN-ORIENT**

L'Aide à l'Église en Détresse (AED) a publié son rapport 2012 sur la liberté religieuse dans le monde, neuvième édition de ce travail publié tous les deux ans et qui fait état de la liberté accordée aux différentes religions dans 195 pays orientaux.

SOCIÉTÉ

La récidive à l'étude

Au terme d'une vaste consultation sur les problèmes de la récidive, un projet de loi sera proposé comme annoncé fin août. Dans un tel contexte de remise en cause de la sanction, une recrudescence des délits est à craindre.

Jean-Michel Beaussant

Christiane Taubira a lancé le 18 septembre dernier une « conférence de consensus » sur la prévention de la récidive, visant à rechercher des « réponses pénales efficaces » à ce phénomène qui n'a pas été enrayé sous la précédente majorité. Le taux dit de « récidive légale » est passé de 3,9 % en 2006 à 6 % en 2010 pour les crimes, et de 7 % à 11,1 % pour les délits, selon la Chancellerie. Le taux de délits commis en « réitération », c'est-à-dire par des individus qui avaient déjà été condamnés pour une infraction différente, a augmenté de 26,4 % à 28,3 % en quatre ans.

Deux cas flagrants

Parmi d'autres cas, hélas nombreux, l'incroyable parcours d'un violeur récidiviste nous était ainsi donné le même jour par *Le Parisien*. Arrêté en 2002 et condamné en 2008 à quatorze ans de réclusion notamment pour braquage, agressions sexuelles et viol mais libéré en 2011 avec une obligation de soins psychiatriques, Marc Aubry (50 ans) a été réincarcéré en 2012 pour viol et agression sexuelle commis sur deux filles de 13 ans... pensionnaires d'un foyer pour adolescentes en difficulté où il avait été embauché comme éducateur sportif ! La mère d'une victime témoignait : « Je suis très en colère. Lorsqu'on est condamné à quatorze ans de prison pour agressions sexuelles et viols, il est impensable que l'on puisse être embauché dans une structure pour adolescentes fragiles. Il y a forcément un problème de suivi judiciaire ou de prise en charge psychologique, même si je



Christiane Taubira, ministre de la Justice, hostile au tout-carcéral.

suis consciente que la justice n'a pas toujours les moyens de faire son travail correctement. » Le 12 septembre, un homme déjà condamné à deux reprises pour viol avec violence et tentatives de viol comparaisait également pour la troisième fois devant une cour d'assises, à Pontoise (Val-d'Oise), pour le viol d'une jeune femme de 19 ans à Cergy durant l'été 2010. Déjà condamné par la cour d'assises de la Somme à 10 ans de réclusion en 1991, puis à 15 ans de réclusion en 1999, il était sorti de prison en 2008 et bénéficiait d'un suivi judiciaire au moment des faits, auprès de médecins et d'une association de réinsertion.

Contre ce genre de récidive, le nouveau ministre de la Justice a donc installé le comité d'organisation d'une vaste consultation, qui doit durer cinq mois. Conduit par la première présidente de la cour d'appel de Rouen, Nicole Maestracci, ce comité définira des questions adressées à divers experts ou intervenants de terrain et s'appuiera sur une comparaison entre expériences françaises et

étrangères. Il désignera un jury qui, à l'issue de deux jours d'auditions publiques en février, élaborera des recommandations qui devraient alimenter un projet de loi annoncé fin août par le Premier ministre Jean-Marc Ayrault.

Le comité

Parmi les 20 membres du comité d'organisation, les élus sont représentés par le maire UMP de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), Xavier Lemoine, et par le maire PS de Lomme (Nord), Roger Vicot. La Chancel-

lerie a également choisi cinq chercheurs et universitaires, parmi lesquels Denis Lafortune, chercheur au Centre international de criminologie de l'Université de Montréal. Ce dernier a beaucoup travaillé sur les programmes de probation au Canada, où le condamné purge sa peine hors de prison avec un suivi renforcé. Christiane Taubira avait promis cet été de rompre avec le « consensus sécuritaire » des années Sarkozy, annonçant sa volonté de mettre en place en France une telle probation. L'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire) espère que la conférence débouchera sur « une démarche globale, incluant notamment la question incontournable des moyens », et saura « s'affranchir d'idées préconçues tournant exclusivement autour des peines de probation, récemment présentées à tort comme révolutionnaires ». En attendant les résultats de cette « nouvelle approche de la récidive », les familles de victimes peuvent légitimement se faire du souci. En face d'une société qui laisse notamment se répandre toujours plus le « tout-pornographique », elles sont le mieux placées en effet pour savoir que, malgré ses défauts évidents, le « tout-carcéral » demeure, jusqu'à nouvel ordre, le moyen le plus sûr d'éviter la récidive pour les criminels les plus nuisibles. ♦

REVUE DE PRESSE

|| >>> Suite de la page 14

Jean XXIII souhaitait grandes ouvertes se sont peu à peu verrouillées. Grand chantier inexploré par Vatican II, une éthique morale abordant les questions de sexualité, de procréation et de bioéthique suscite les plus fortes impatiences. Sur la contraception, l'Église est restée bloquée à l'encyclique *Humanae Vitae* promulguée par Paul VI en 1968. (...) Face aux récurrentes révélations des amours interdites et la crise des vocations (...), l'Église n'aurait-elle pas plus à gagner à s'aligner sur l'exemple anglican, et à réfléchir à l'ordination des femmes... C'est finalement tout le système romain, centralisé et fermé sur lui-même, qu'il faudrait remettre en question. » *L'état actuel, pourtant, de l'Église anglicane plus encore en crise que celle de Rome ne donne pas vraiment envie...*

Du 4 au 10 octobre 2012

Drôle de séminaire

Le père Jean-Luc Garin, supérieur du séminaire de Lille, a vu Ainsi soient-ils, la nouvelle série d'Arte mettant en scènes cinq séminaristes avec force clichés et dénonciations de la rigidité de l'Église. Pour le prêtre, cette fiction n'a rien



à voir avec la réalité. « Nos séminaristes sont des hommes joyeux, qui ont opéré un long discernement avant leur entrée (...). Il peut arriver que nous rencontrions les situations évoquées dans la série. Mais sur une échelle de quinze ans ! (...) Le rôle du séminaire est d'épanouir leur liberté personnelle. Or, dans la série, chacun est affronté de manière personnelle à son destin. L'accompagnement spirituel est à peine esquissé et le soutien fraternel nullement évoqué. » *Pour le père Garin, cette série est « symptomatique d'une attente de la société, intriguée par l'aventure spirituelle et humaine de jeunes séminaristes ».*

9 octobre 2012

Dans le mur

« L'affaire du traité européen rappelle l'histoire du conducteur qui va dans le mur et espère éviter l'accident en accélérant. Que nous disent ses partisans ? Que le document n'est pas parfait, qu'il s'agit d'un compromis, mais qu'il faut absolument le ratifier pour éviter le pire. (...)



Peut-on raisonnablement s'alarmer d'un risque futur (l'explosion de la zone euro) pour faire ratifier un texte dont la philosophie est à l'origine de la crise qui balaie le Vieux Continent ? Autrement dit, faut-il accepter une médication qui est à l'origine du mal sous prétexte d'y échapper ? ».

Du 29 septembre au 5 octobre 2012

En mouvement

MARIAGE GAY

Réunies en Assemblée générale le 14 octobre dernier, les Associations Familiales Protestantes ont adopté à l'unanimité une déclaration s'opposant fermement à la légalisation du mariage homosexuel.

Le choix de votre quinzaine

Préparer le coup d'après

PAR JEAN SÉVILLIA



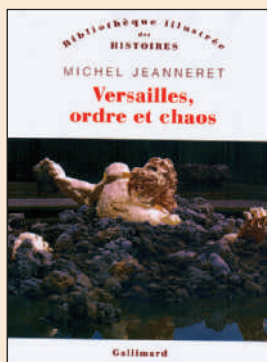
L'auteur de ces lignes, on s'en doute, est tout de cœur avec ceux qui s'engagent en ce moment contre le projet de « mariage pour tous ». À sa place, il prend part à ce combat qui doit être mené, comme cela a été dit par Denis Sureau dans un précédent numéro de *L'Homme nouveau*, « pour des raisons prophétiques ». Mais combattre n'exclut pas le réalisme, au contraire. Or, dans la configuration politique qui est celle de la France de 2012 – une gauche d'autant plus décidée à légaliser le « mariage » et l'adoption pour les homosexuels que la conjoncture économique la contraint à abandonner nombre de ses promesses électorales, et une droite paralysée sur la question par le politiquement correct –, on ne voit pas ce qui pourrait empêcher le projet gouvernemental d'être adopté par le Parlement. On peut pleurer pour le déplorer, mais il fallait être naïf pour croire que le scrutin présidentiel du 6 mai et celui législatif du 17 juin resteraient sans effets...

Ce résultat a une conséquence : d'ores et déjà, c'est aussi le coup d'après qu'il faut préparer. Et là encore, il faudra être prophétique. Que pourra et que devra faire un maire catholique confronté à une demande de ce type ? Refuser, au risque du procès ? Démissionner de sa charge ? Les réponses théoriques sont toujours faciles, mais *in concreto*, elles sont moins évidentes. Et que pourront et que devront faire les catholiques s'ils croisent des cas semblables, même si ces derniers seront ultra-minoritaires ? Là encore, ce sont des problèmes inédits, et abyssaux.

D'une manière générale, nous, catholiques français, sommes façonnés par une culture où le christianisme était un fait majoritaire. Et nous sommes en train de vivre une révolution, à savoir que le christianisme, chez nous, devient minoritaire. À l'échelle de l'Histoire, cette évolution n'est pas définitive : il existe même des raisons fondées de penser le contraire. Mais *hic et nunc*, nous sommes dans cette configuration : nous avons à réévangéliser une société qui a tout oublié de la foi chrétienne. C'est ce qui s'appelle un défi.

L'essai Versailles vivant

Des lignes droites et régulières, la beauté et la sérénité de l'harmonie architecturale... Le château de Versailles témoigne à travers les siècles de la grandeur de l'âge classique. Dans un essai passionnant, qui s'élève à plus d'un endroit à la beauté d'un album, Michel Jeanneret écorne sérieusement cette image qui s'est imposée au fil du temps à travers les répétitions d'une scolastique vieillissante. Jamais l'âge classique n'a signifié l'endormissement ou, pire, l'absence de vie. Au contraire ! Voyez la collection d'êtres mythiques qui ornent les fontaines ou les feux d'artifices qui ont illuminé Versailles au temps de sa splendeur. Regardez la statuaire de cette époque, les passions qui traversent son théâtre ou l'insolence qui se réfugie dans les fables. L'âge classique a magnifié le vrai et le beau en mettant en contrepoint le laid, en le jugulant. Le contraire de notre époque. Un essai vigoureux et vivant. À lire et à méditer. **Benoît Maubrun** Michel Jeanneret, *Versailles, ordre et chaos*, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 384 p., 38 €.



L'exposition Warai



Kawanabe Kyōsai, *Les crabes funambules* (ap. 1871).

Modeste par sa taille mais originale par son contenu, une exposition sur le rire dans l'art japonais est présentée à Paris. Son parcours chronologique commence à la préhistoire avec des poteries stylisées aux visages souriants et se poursuit jusqu'au XIX^e siècle où les œuvres sont plus nombreuses. Rouleaux peints, estampes, images populaires, sculptures... se succèdent. Le trait audacieux, réduit au strict minimum mais combien expressif d'un *Crapaud* au ventre énorme ou encore d'un singe qui voulait attraper l'ombre de la lune, fait entrer dans un monde de fables... Les critiques camouflées d'une société où il n'a pas toujours été de bon ton de faire des caricatures deviennent de cocasses *Poissons rouges* aux faces presque humaines. Fantaisies presque rabelaisiennes complètent ce tableau où l'humour souligne le caractère parfois ridicule de certains aspects de la vie. **Geneviève Bayle** « Warai, l'humour dans l'art japonais ». Jusqu'au 15 déc. Maison de la culture du Japon, 101bis quai Branly, Paris XV^e. Du mar. au sam. : 12 h-19 h. Jdi : jusqu'à 20 h. Tél. : 01 44 37 95 00.

La bioéthique Naître ou ne pas être

Encore ! Encore un livre sur l'avortement et le lot d'horreurs qu'il entraîne dans son sillon (dépiégestes prénatals utilisés dans une perspective eugéniste, Interruptions Médicales de Grossesses (IMG) abusives, manipulations sur les embryons...). Écrit par un médecin, ce livre a le mérite d'allier à la précision du savoir la force de l'expérience. Les lois, le vocabulaire sont décortiqués avec autant de finesse que les composants des pilules et autres abortifs dont il devient difficile de cacher la nocivité. L'auteur n'écarte aucune question difficile, surtout pas celle de l'IMG, tellement délicate lorsque les vies de la mère et de l'enfant sont en danger. Il s'attarde longuement sur le syndrome post-abortif, tant pour la mère que pour les enfants qui viennent après un avortement et livre chiffres et arguments pour qui veut parler en connaissance de cause. **Adélaïde Pouchol** Philippe de Cathelineau, *Naître ou ne pas être, de la dictature de nos libertés à la faillite de nos solidarités*, Saint-Léger Éditions, 222 p., 20 €.



Le CD



Prières du Jazz

Après *Les plus belles prières de la chanson française* l'an passé, Jade nous offre cette sublime sélection des *Plus belles prières du Jazz*. Un recueil qui englobe des styles fort différents, du Gospel et du Negro-Spiritual au Jazz, au *Rythm and Blues* et au Boogie-Woogie, tous habités par un puissant courant spirituel chrétien. Voici Fats Domino dans un tonique *When the Saints go Marchin' in*, Ray Charles, dans un Blues déchirant et rarissime, *Sinner's Prayer*. On avait laissé Mahalia Jackson du côté des activistes des années soixante. C'était oublier sa voix de miel dans une *Silent Night* de 1955 on ne peut plus traditionnelle. Et que dire de ce pur diamant Jazz, *Solitude*, avec un Duke Ellington et un Louis Armstrong au firmament ? Voici encore le crooner Bing Crosby à fort accent cow-boy dans un délicieux *Adeste Fideles* en latin, les grandes dames Ella Fitzgerald, Billie Holiday, Sarah Vaughan et Dinah Washington, cette dernière dans *The Lord's Prayer*, malicieusement crédité à « Jésus-Christ », sans doute pour les droits... Un disque indispensable.

Benoît Sénéchal
Jade, 10 € env.

La spiritualité

Souffrir en chrétien

Épouse d'un homme bon mais athée, affligée d'un cancer du sein, Elisabeth Leseur (1866-1911) fut surtout découverte après sa mort lorsque son mari prit connaissance de son journal intime. Il a rassemblé également la correspondance de son épouse, notamment avec sœur Marie Goby de l'hospice de Beaune. Rencontrée par hasard lors d'un passage éclair en ce haut lieu, la religieuse va très vite se découvrir une grande intimité spirituelle avec la femme mariée. En témoignent ces multiples lettres qui vont de l'été 1910 à mars 1914. Nous y découvrons, outre la profondeur d'Élisabeth Leseur, tout ce qui fait la richesse d'une amitié spirituelle mais également de superbes réflexions sur la souffrance, l'acceptation de la volonté de Dieu que ce soit dans les joies ou dans les peines, l'abandon. Elles rappellent que la sainteté est bien l'affaire de tous, quelle que soit notre condition, le tout étant de savoir s'abandonner en tout à l'amour de Dieu pour nous, quelles qu'en soient ses manifestations.

Blandine Fabre
Élisabeth Leseur, Lettres sur la souffrance, Éd. du Cerf, 242 p., 18 €.



Le théâtre

La dernière bande



Cette pièce singulière de Samuel Beckett mérite le qualificatif de pièce noire. Tout en elle jette la lumière sur l'obscurité d'une vie privée de véritable espérance. À la question : Que reste-t-il quand tout passe ?, le personnage, Krapp, pourrait répondre qu'il ne reste rien si le passé et le futur ne sont plus des recours possibles pour un présent qui n'est que ruine. La dernière bande est une parabole sur le désespoir d'une vie en cours de fermeture. Krapp écoute, comme chaque année le jour de son anniversaire, une bande enregistrée des années auparavant dans laquelle, sous forme de minutes, il a fait l'inventaire de ses états et de ses agissements durant l'année écoulée et il commente... Serge Merlin est d'une présence exceptionnelle dans ce rôle, où les mots n'ont pas plus d'importance que les silences, où la gestuelle de son corps se découpe presque comme des ombres chinoises dans un fond constant de clair-obscur.

Pierre Durrande
Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris IX^e.
Du mar. au sam. : 21 h,
dim. : 16 h. Rés. : 01 44 53 88 88.

La télévision

Mlle Drot

Elle est née dans une famille aristocratique. Mais Bénédicte Drot de Fézinzac a eu un enfant hors mariage et a été chassée de chez elle. Contrainte d'abandonner son bébé, elle trouve une place de gouvernante chez les Treives, une riche famille juive. Nous sommes en 1938.

♥♥♥ Peut-on échapper au conditionnement de sa famille, de son milieu, de son époque ? Cette œuvre magnifique apporte une réponse positive à cette éternelle question. En mettant en scène le roman d'Hélène Millerand, Christian Faure a mis beaucoup de soin à reconstituer l'époque et à décrire la lente évolution de son personnage, en privilégiant les silences et les regards par rapport aux dialogues. L'interprétation est sensationnelle. Bouleversant !

♥♥♥ Crispée sur ses préjugés et sa colère, l'héroïne va s'ouvrir à l'amour et à la compassion. Cette œuvre pleine de délicatesse décrit avec finesse cette évolution, accompagnée par un beau personnage de religieuse, qui apporte une émouvante touche de spiritualité.

Gabrielle Fonval
Téléfilm français (2010) [J] de Christian Faure, d'après Hélène Millerand, avec Louise Monot (Mlle Drot). France 3, mardi 30 oct. à 20 h 45 (redif.).



Le cinéma



Skyfall

Un disque dur ayant été dérobé au MI6, avec la liste de tous les agents infiltrés, James Bond est chargé de le récupérer. Mais l'opération tourne très mal.

♥♥♥ Le film démarre avec une course-poursuite haletante, dans laquelle Sam Mendes laisse éclater son talent. Puis, il conduit son histoire à 100 à l'heure, avec de multiples péripéties, des clins d'œil et, surtout, beaucoup de touches d'humour. Daniel Craig incarne à la perfection ce héros sans peur et sans reproche, mais la nouveauté de ce nouvel opus c'est que l'on en apprend un peu sur le passé de James Bond, ainsi que sur celui de « M ». La jolie Française Bérénice Marlohe campe une James Bond *girl* classique, mais très fugace, tandis que Javier Bardem est un méchant d'anthologie. Avec cette œuvre très réussie, il semblerait que Sam Mendes soit parvenu à renouveler un genre à part entière, dont on fête le 50^e anniversaire cette année.

♥ Bien sûr, il y a quelques violences, mais elles sont modérées, tout comme la sensualité chère à la saga. En revanche, les touches d'émotion confèrent à cette œuvre de distraction une profondeur inédite.

Gabrielle Fonval
Film d'action américain (2012) [GA] de Sam Mendes, avec Daniel Craig (James Bond), Judi Dench (M) (2 h 23).

► Patrimoine

Charles-Albert Cingria, *le cycliste thomiste*

De Charles-Albert Cingria (1883-1954), écrivain suisse d'expression française, on a pu dire que tout ce qu'il a écrit est une célébration tant il savait trouver surnaturel l'ordinaire. Grâce à la nouvelle édition de ses Œuvres complètes aux éditions de L'Âge d'Homme, conduite par une équipe internationale de chercheurs, ce « gisement littéraire insoupçonné » nous est enfin rendu accessible.



époque où faire de la bicyclette passait pour le comble du dandysme. Dandy, oui, mais pas dandy solitaire et renfrogné dans une attitude boudeuse comme chez Lucifer qui dit non à la Création et qui s'installant dans la négation est une contradiction dans les termes. Le dandysme de Cingria est synonyme de rondeur, de santé, de belle humeur, de gai savoir et de chant de troubadour. Le moins proustien des écrivains, le plus rétif aux enroulements serpents des plis et replis de la psychologie et de sa glose (bavardage) interminable. Comprenant très bien, comme Chesterton, Veillot, ou Wittgenstein, qu'on pût dans certains cas de haute et belle casuistique, vouloir vider une que-

Gérard Joulié

Comme Alexandre Vialatte, comme Chesterton, comme saint Thomas d'Aquin, Charles-Albert Cingria est un homme de l'affirmation, un homme de la célébration, un homme de l'être et donc de Dieu. Car que peut célébrer un homme sinon ce qui le transcende, sinon son Créateur, sinon ce qui n'est pas lui ? Il existe pour Cingria à peine de différence entre l'ordre naturel (créé par Dieu) et l'ordre surnaturel. L'un est l'extension, le prolongement ou le couronnement de l'autre. Le péché originel n'a pas pour cet auteur creusé comme chez Pascal, un abîme infranchissable entre ces deux ordres, allant jusqu'à opposer le dieu des philosophes (ou des théologiens) à celui d'Abraham. Le moindre soupir, le moindre sourire, la moindre parole, le moindre geste, la moindre action de Cingria sont des célébrations. Il ne peut parler de rien sans en faire l'éloge. Il pourrait même comme Borges et parfois

Chesterton, dans ses paradoxes les plus vertigineux, faire l'éloge des hérésies, tant il trouve de l'être, de l'énergie, de la splendeur et presque de l'orthodoxie en toute chose. Il est donc anti-moderne, anti-existentialiste et anti-nihiliste avant même que ces néologismes n'aient été forgés.

Un enthousiaste

Et pourtant, tant il y a de contradictions dans le cœur humain, il s'enthousiasma lui aussi dans sa jeunesse et jusqu'à un âge raisonnablement avancé, pour certaines inventions purement mécaniques comme l'automobile, version hispano-suiza, la bicyclette, l'ouvre-boîtes ou la fermeture éclair. Car, bien sûr, une voiture par-ci, par-là qui ne dépasse pas le trente à l'heure ne menace pas l'équilibre naturel. Cingria, disais-je, ne respire que dans l'être (j'y reviens), le rond, le plein, le cycle. Au demeurant grand vélocipédiste sur des routes de campagne qui connaissaient leur premier goudron, à une

relle au moyen d'un duel (de préférence à l'arme blanche).

Au cœur du présent

Entre autres singularités (car comme chez Duns Scot, autre grand scolastique, tout est esséité [1] chez notre ami), Cingria possède celle, très rare, de ne presque jamais parler au passé, au futur, ou au conditionnel (Bossuet avait lui aussi cette particularité de ne parler que *sub specie aeternitatis* [au regard de l'éternité]). Il habite le présent et loge au cœur de l'être comme Dieu. Tout a un sens quand on voit les choses d'en haut, et rien ne va jamais mieux. Dieu fait bien ce qu'Il fait. Le monde est plein. La Création est un marbre parfait que veine à peine l'arabesque du péché ou de la glose. De catholique comme lui en ce siècle nous en avons peu chez nous. Je dis chez nous, car Cingria, quoique né à Constantinople de parents polonais et croates, passa son enfance et sa prime jeunesse dans une



Cingria s'enthousiasme pour l'automobile... Ci-dessous, le même vu par Géo Augsbourg.

Suisse encore fortement conditionnée par la théologie calviniste. Claudel, Paulhan, Mandiargues lui ont rendu hommage. Il rendit hommage à Artaud quand celui-ci prolongeait la parole prophétique et incendiaire de Rimbaud. Il a aimé Max Jacob et Max Jacob l'a aimé. Il a connu tout le monde en un temps où tout le monde rencontrait tout le monde, pas sur la Toile, comme aujourd'hui, mais dans les cafés, les salons, sur les plateformes des autobus, ou plus communément sur les trottoirs. En un temps, si reculé déjà, où tout le monde ne marchait pas les yeux fixés et les doigts collés sur son téléphone portable. En ces temps-là les hommes avaient le loisir et le goût de se parler. Cingria, chemin faisant, s'immergea dans à peu près tous les milieux ou courants littéraires sans oublier son latin ni rien perdre de son imperméabilité. Mais il n'est pas vraiment attaché à un sol natal, une patrie, à l'histoire charnelle, glorieuse ou militaire d'un pays comme nos Péguy, nos Claudel ou nos Bernanos. Il semble à peine avoir de patrie terrestre sans être aucunement, on s'en douterait, ce qu'on appelle aujourd'hui un citoyen du monde (autrement dit un apatride).

Très byzantin

Au vrai, Cingria ne semble appartenir qu'à l'Église glorieuse et triomphante. Au fond il est très byzantin. Son Christ est le Pantocrator, le Ressuscité, le triomphateur de la mort. Enfin, je ne l'ai pas dit explicitement, mais mon lecteur l'aura deviné, Cingria est avant tout un écrivain thomiste. Pas néo-thomiste, thomiste comme Chesterton. Je veux dire par là qu'il est naturellement théologien. De Chesterton, justement, voilà comment il parle : « *Le formidable, l'indépassable, le très haut Chesterton. Pourquoi indépassable ? Parce*



qu'il est thomiste d'un thomisme agi. Chesterton, c'est du thomisme d'aventure, du thomisme policier, du thomisme stevensonien, du thomisme dickensien. Ce prodigieux manieur de langues et d'intrigues, de nuages et de pôles, de labyrinthes et de duels, poste en terre d'Angle une défense massive au service du truisme. *Chrétiens ont raison, païens ont tort.* » Voilà qui est dit. Voilà la ligne de conduite, de crête, le fil conducteur.

Car par païen Cingria (autant que Chesterton) désigne l'ennemi. Autrement dit tout ce qui est sorti des entrailles de Luther et qui au sein même de la chrétienté a détruit aussi bien l'ordre naturel que l'ordre surnaturel. Bref, la cathédrale, le dogme sur lequel était assise l'Église. Ne disons rien de l'exégèse. Et tout ce qui découle du nominalisme : la philosophie allemande, Kant, Hegel, Kierkegaard, Nietzsche, Heidegger, l'existentialisme et pour finir le nihilisme. Cingria, comme Chesterton, est le défenseur du principe d'identité sur quoi tout

repose et du sens commun qui appelle un chat un chat. A = A. Il n'y a rien à ajouter. Ni glose, ni paraphrase, ni commentaire. La phrase avec son squelette, ses nerfs, ses muscles, sans graisse, sans lard.

Un thomiste

Par thomisme Cingria sous-entend ce christianisme solaire, viril et aristocratique du haut Moyen Âge au sein duquel ont vu le jour saint Bernard, saint Louis, Dante et saint Thomas. Un christianisme dont les figures de proue sortaient de la noblesse. Un christianisme difficile à comprendre et à admettre en période de bassesse démocratique, démagogique, libertaire, anarchisante et mercantile. Car, que cela plaise ou non, le passé de notre race fut aristocratique. Et j'entends aussi cette épithète au sens philosophique et platonicien du terme. Là où la tête commande au cœur et au ventre, que ce soit dans l'individu ou dans la société. Il faut remonter au Moyen Âge pour comprendre un homme comme Cingria, ce Nerval de jour opposé au Nerval de nuit tout imprégné des romantiques allemands. Grand marcheur, au demeurant et grand buveur. Si une chose est absente de l'œuvre et peut être même de la vie de Cingria, c'est la passion amoureuse, version Tristan et Yseult, amour fou des surréalistes. *Idem* de sa version baudelairienne, qui fut, il faut bien le dire, le fonds de commerce d'un certain catholicisme décadent et fin de siècle tel qu'on le trouve chez Huysmans ou Péladan. Le diable également est étrangement absent du monde cingriesque. Il est vrai que le mal et le diable n'occupent qu'une faible place dans la scolastique. Et ce pour la raison évidente que le mal n'est pour ces théologiens qu'une absence d'être. Comment pourrait-il donc exister ?

On voit presque toujours Cingria photographié ou dessiné avec un béret basque, une veste bleue et des pantalons gris. Une bouche sinueuse, des yeux bleus et bulbeux, une façon de découper les mots à la Michel Simon, son compatriote. Plus étendu à l'horizontale qu'à la verticale. Sa patrie d'élection eût été la Lotharinge, plus tard la Bourgogne du Téméraire, qui s'il avait triomphé, eût peut-être empêché la Suisse de basculer dans le protestantisme. Se partageait entre Genève et Paris (rue Bonaparte ou rue Servandoni, où il avait ses points de chute). Aussi à l'aise dans un salon que dans une cellule de moine, avec des femmes du monde qu'avec des éboueurs. Où qu'il se trouvait, il donnait l'impression de célébrer la messe. ◆

Gérard JOULIÉ

1. *Esséité (ou hecceité) : principe de la scolastique caractérisant une essence dans son individuation, utilisé pour traduire le « Dasein » (être-là) de l'existentialisme allemand. Charles-Albert Cingria, Œuvres Complètes, L'Âge d'Homme, T. 1, Récits, itinéraires et lieux-dits, 1 150 p., T. 2, Récits, histoires et scènes, 1 120 p., chaque volume : 74 €.*

En poche

ESSAI

Malaise dans la civilité ?

Sous la direction de Claude Habib et Philippe Raynaud



La disparition des règles élémentaires est devenue un véritable fait de société. Des générations entières ne les ont pas reçues et ne savent évidemment plus vivre en société. S'il faut éviter la simple plainte inféconde qui pourrait se greffer sur un tel constat, il faut également chercher des voies de renouveau en commençant par analyser et formuler exactement le problème. Les responsables de cet ouvrage inédit notent avec justesse que la Révolution française a non seulement entraîné une rupture dynastique (et, ajoutons, religieuse) mais a facilité la méconnaissance du monde, au sens de savoir déterminer « qui est qui ». Et il est arrivé un moment où, malgré des renaissances heureuses, la transmission ne s'est plus effectuée. D'Alain Besançon à Alain Finkielkraut, de Philippe Raynaud à Nathalie Heinich, huit auteurs auscultent ce malaise de la civilisation et proposent des pistes de réflexion. On ne sera évidemment pas en accord avec toutes, mais cette réflexion mérite vraiment d'être connue, comme pièce au débat. **S.V. Perrin, coll. « Tempus », 216 p., 8 €.**

SPIRITUALITÉ

Notre-Dame de la Compassion

Philippe Beita



À l'origine, l'Église a contemplé Marie au pied de la Croix puis s'est penchée sur les propres souffrances de cette

>>> Suite page 20

LECTURE ÉTRANGÈRE

Le cardinal Pellegrino

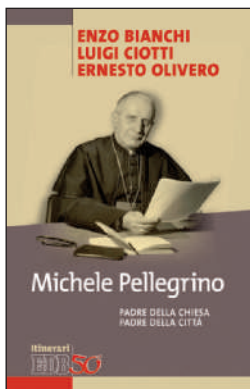
Le cardinal Michele Pellegrino (1903-1986) est une figure moins connue en France qu'en Italie. Il a été comparé, pour ses audaces, au cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, et, l'insoumission en moins, à Mgr Gaillot.

À l'occasion du 25^e anniversaire de sa mort, un livre d'hommage et de souvenirs vient de paraître. Il contient trois témoignages : ceux de deux prêtres et d'un laïc qui l'ont bien connu et ont reçu de lui encouragements et soutien.

Don Michele Pellegrino fut d'abord, pendant longtemps, un spécialiste de la littérature chrétienne de l'Antiquité. Ordonné prêtre en 1925, il fut chanoine, vicaire général puis vicaire capitulaire en même temps que professeur à l'université de Turin de 1938 à 1965. Nommé archevêque de Turin le 18 septembre 1965 – les auteurs ne disent pas pour quelles raisons Paul VI l'a choisi –, il participe, à ce titre, à la IV^e session du concile Vatican II. Le Concile fut toujours l'inspirateur de son action. Il avait l'habitude de dire : « *L'événement conciliaire sans les textes ne peut être ni compris ni transmis, mais si les textes démentent l'événement, ils perdent leur force et leur dynamique* ». C'est en application du Concile qu'il créera, pour l'assister dans son gouvernement du diocèse, à la fois un « conseil presbytéral » et un « conseil pastoral ».

Il est créé cardinal en 1967, et démissionne de ses fonctions en 1977, continuant à résider à Turin. À la tête d'une des prin-

cipales villes industrielles d'Italie, il aura la réputation d'un prélat contestataire ou, du moins, d'un « nouveau type d'évêque ». Le père Enzo Bianchi, prieur de la communauté monastique et « œcuménique » de Bose – l'équivalent de celle de Taizé –, raconte comment, encore jeune étudiant, il a reçu, à partir de novembre 1966, les encouragements de Mgr Pellegrino.



Un évêque « engagé »

Dans une ville qui a connu une considérable immigration intérieure, venue de l'Italie du sud – elle est passée de 700 000 habitants au début des années 1950 à 1 200 000 en 1971 –, le cardinal Pellegrino soutient

nombre d'initiatives (maisons d'accueil, mouvement de jeunes, etc.) audacieuses voire contestataires. Lorsqu'en 1975, une association chrétienne organise une grève de la faim et un campement sur une des plus grandes places de Turin, la place Solferino, pour réclamer un assouplissement de la loi sur la toxicomanie, le cardinal « arrive sans préavis, s'assoit parmi nous, témoigne l'organisateur, et avec une extrême sensibilité, exprime son attention au problème et surtout aux personnes concernées par la question de la drogue » (p. 49-50).

Les auteurs évoquent d'autres faits. En revanche, ils n'évoquent pas les prises de position théologiques du cardinal Pellegrino. On en rappellera une, qui fit grand bruit.

La réforme de la Curie, que Paul VI voulait mener à bien, fit l'objet de nombreux

débats dans la presse, en Italie et dans plusieurs pays. Ce n'était pas seulement l'organisation des congrégations romaines qui était discutée, mais aussi le rôle des cardinaux et le mode d'élection du pape. Le 7 août 1966, un article anonyme paru dans *La Settimana*, la revue du diocèse de Livourne, faisant état d'informations en provenance du Vatican, annonçait qu'une réforme du Sacré Collège était à l'étude : les cardinaux ne seraient plus nommés à vie mais « élus par les évêques et pour un temps limité ». L'information fut reprise, notamment par l'hebdomadaire catholique de Turin, *Il nostro tempo*, le 11 septembre, accompagnée d'un éditorial, non signé, mais que tout le monde attribua au cardinal Pellegrino. Il estimait notamment qu'« un Collège cardinalice composé des présidents de toutes les conférences épiscopales résoudreait le problème de la représentativité universelle dont se sont préoccupés les derniers papes, qui ont progressivement augmenté le nombre des cardinaux non-italiens et non-européens ». Ces « cardinaux temporaires » éliraient toujours le pape, mais l'élection en serait transformée puisque assurée par des hommes davantage en contact avec les fidèles et leurs préoccupations.

Le cardinal Pellegrino reprit la proposition, sous une forme un peu différente, au synode de 1967 et en commun avec le cardinal Suenens. On sait que Paul VI trancha différemment.

Yves CHIRON ♦

Enzo Bianchi, Luigi Ciotti et Ernesto Olivero, Michele Pellegrino. Padre della Chiesa, padre della città, Edizioni Dehoniane Bologna (Via Nosadella, 6 – 40123 Bologna), 96 p., 8 €.

En poche

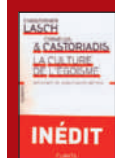
>>> Suite de la page 19

Mère qui fut aussi la première et la plus belle des disciples de son Fils. De cette surabondance d'amour maternel découle tout naturellement la compassion de Marie pour ses enfants adoptifs. Dans ce recueil passionnant, l'abbé Philippe Beita offre à lire, et plus encore à méditer, le regard des grands écrivains ecclésiastiques qui, de saint Ambroise aux papes contemporains, en passant par de multiples docteurs et saints, ont médité sur ce mystère, porte ouverte vers la méditation et la charité fraternelle. **A.B. Téqui, 216 pages, 12 €.**

SOCIÉTÉ

La culture de l'égoïsme

Christopher Lasch et Cornelius Castoriadis



Reprenant le dialogue qui eut lieu sur une chaîne de la télévision britannique, ce petit livre offre un vague aperçu de l'analyse portée par Christopher Lasch, le célèbre penseur américain, défini ici par le psychanalyste socialiste Cornelius Castoriadis, comme un « crypto-chrétien ». Pour les deux hommes, entraînés dans un dialogue télévisuel, il s'agit d'exposer les effets moraux du développement du capitalisme moderne, perçu comme la matrice de la modernité contemporaine. À vrai dire, il s'agit plus ici d'un document que d'une véritable réflexion menée à son terme et le livre vaut surtout par la longue postface de Jean-Claude Michéa qui, une fois de plus, analyse bien les travers de la société moderne sans remonter aux causes premières. Mais sa plume polémique, fondée en raison, contre une certaine gauche française, est jubilatoire. **P.M. Flammarion, coll. « Climats », 112 p., 10 €.**

COLLOQUE

L'œuvre d'Eric Voegelin

Eric Voegelin (1901-1985) n'est plus un inconnu en France depuis une dizaine d'années, avec une demi-douzaine de titres publiés en traduction. Mais son grand œuvre, *Order and History*, attend encore la sienne – elle serait en cours de réalisation. Voilà qui empêche de saisir l'importance de ce penseur : imaginons que *L'Être et le Temps* soit dans la même situation !

Qui est Eric Voegelin ? Un philosophe ? Un sociologue ? Un politologue ? Un penseur du droit ou de la religion ? Un historien ? Un prophète ? L'ampleur de son



œuvre se joue des classifications mais il ne fait pas de doute que Voegelin est un penseur important du siècle dernier. Il est surtout connu pour être sinon l'inventeur au moins le principal diffuseur du concept de « religion séculière » pour désigner les totalitarismes (lui-même nuancera les utilisations trop mécaniques du concept), et le pourfendeur des gnosés modernes. Mais il est surtout un penseur qui a tenté de faire tenir ensemble le plus intime, la conscience personnelle, l'évidence de la transcendance, au plus public, les formes de gouvernement, de vie politique et sociale. Sé-

rière sur la modernité, version sécularisée des gnosés antiques, Voegelin se définit lui-même comme « chrétien pré-nicéen » et souligne la centralité de la Révélation judéo-chrétienne, recherchant les voies d'une réorientation de la modernité à partir de cette expérience unique de l'Histoire. Ces actes d'un colloque supposent sans doute une certaine connaissance de son œuvre mais en laissent deviner la fécondité, et les questions qu'elle pose à l'orthodoxie chrétienne.

Didier Rance ♦

Thierry Gontier (dir.), Politique, religion et histoire chez Eric Voegelin, Cerf, 176 p., 15 €.



Poésie

Hilaire Belloc un juste catholique

Écrivain naturalisé britannique, historien, homme politique, catholique fervent, Hilaire Belloc « combattit comme aucun autre homme de son temps si durement pour les bonnes choses ». Son poème Les pauvres de Londres évoque cette implication pour la justice sociale et son amour des « pauvres de Jésus-Christ ».

LES PAUVRES DE LONDRES

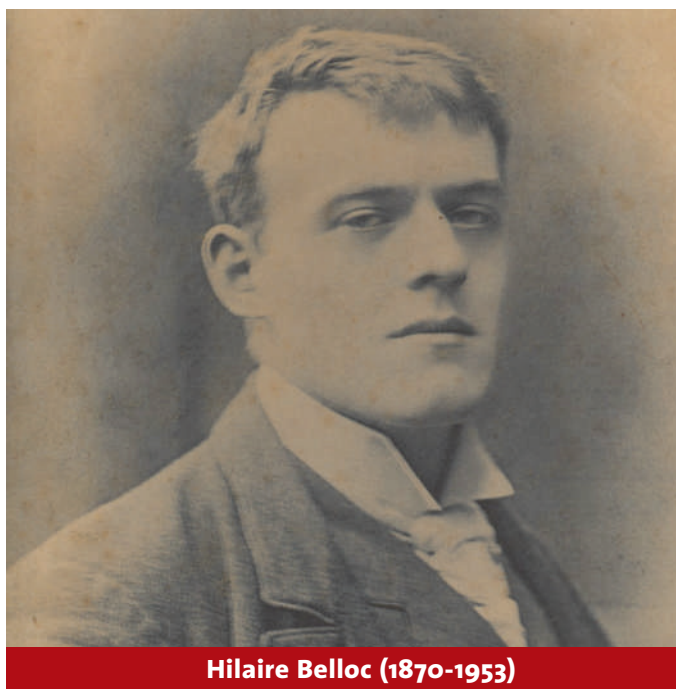
« Dieu Tout-puissant dont
la justice tel un soleil
Étincellera à tous les étages
du Ciel,
Relevant ce qui est abaissé,
redressant ce qui est détruit,
Brisant l'orgueilleux et aplanissant
ce qui est cabossé.

Les pauvres de Jésus-Christ,
au long des rues
Trem pés par votre pluie,
pieds nus dans votre
neige,
N'ont ni foyer, ni épée,
ni viande humaine,

Pas même le pain
des hommes : Dieu
Tout-puissant.

Les pauvres de Jésus-Christ,
qu'aucun homme n'entend,
Ont attendu votre vengeance
bien trop longtemps.
N'essayez pas des larmes,
mais du sang : nos yeux
saignent des larmes.

Viens frapper nos damnés
sophismes, et si fort
Que ton marteau brutal
battant ce mal brutal
Fasse tomber l'abîme de
deux fois dix mille ans. »
(trad. D.R.)



Hilaire Belloc (1870-1953)

Didier Rance

Ce sonnet paraît perdu au milieu de poèmes d'amour et d'épanchement lyriques, dans le premier recueil de vers que le jeune Belloc publie en 1896 et qui établit sa réputation littéraire. Un des premiers écrits par l'écrivain catholique, il a été composé en 1892 dans l'émotion causée au jeune Franco-Anglais par la mort du cardinal Manning et ses funérailles extraordinaires, dans un Londres dont tous les pauvres semblaient sortis de leurs quartiers obscurs pour accompagner leur protecteur vers sa dernière demeure, malgré les rigueurs de l'hiver que le sonnet évoque.

À l'école de Newman

Belloc, quoique éduqué à l'oratoire de Newman à Birmingham, n'avait pas épousé la querelle de ce dernier avec Manning. Bien au contraire, celui dont sa mère a été une des dirigées est alors son grand hom-

me et représente son idéal de vie et d'engagement. Il en épouse le radicalisme social et le rejet de l'hypocrisie sociale de l'ère victorienne. Deux ans avant sa mort, Manning a soutenu les ouvriers des docks de la capitale britannique en grève (tout comme Newman a aidé ceux de Birmingham) et nul doute que l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) doive au cardinal anglais au moins autant qu'à l'Union de Fribourg des catholiques sociaux allemands : on peut voir dans ce poème comme un reflet de l'immense espérance de justice et de dignité pour les exclus soulevée par l'encyclique et illustrée par l'action de Manning. Elle est exprimée en des termes inspirés par la Bible et par la liturgie. Le jeune Belloc partage avec son héros le même souci de justice sociale et d'écœu-

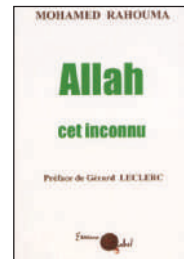
rement devant le sort fait par une nation qui se dit chrétienne à ses plus démunis. Il le montre dans ce sonnet avec une maîtrise formelle déjà étonnante : l'enterrement hivernal et le cortège des pauvres de Londres n'est pas raconté mais seulement implicitement évoqué en arrière-plan, la misère n'est pas tant décrite, dans les seconde et troisième strophes, qu'élevée à la hauteur du prophétisme biblique, et les deux sont comme enchaînées entre les références évoquant le *Magnificat* et un appel imprécatoire au Jugement de Dieu. Quelques années plus tard, le même radicalisme poussera Belloc à entrer en politique puis à tenter de créer avec son ami Chesterton les bases d'un monde frugal et fraternel.

“Belloc tentera de créer les bases d'un monde frugal et fraternel.”

RELIGION

Allah cet inconnu

Mohamed RAHOUMA
Préface de
Gérard Leclerc



Né en Égypte et élevé dans la religion musulmane, l'auteur de ce récit autobiographique, à la fois émouvant et instructif, est aujourd'hui un chrétien fervent et engagé dans l'évangélisation aux États-Unis où il vit depuis sa conversion. Mohamed Rahouma était un personnage en vue dans son pays natal : il exerçait les fonctions de doyen de la faculté des sciences religieuses à la prestigieuse université d'El-Azhar au Caire. Lors d'un séjour professionnel en Arabie Séoudite, il découvre une manière de vivre l'islam qu'il juge aberrante, contraire au bien de l'homme et de la société. Le doute le travaille et il se met alors à faire une lecture réfléchie du Coran qui le conduit à en découvrir les incohérences et les violences, découvertes et interrogations auxquelles il consacre un chapitre très éclairant. Suppliant Dieu de l'aider à trouver la Vérité, il finit par avoir la certitude que seul le Christ peut lui apporter la paix et la joie tandis que l'islam maintient l'homme dans l'incertitude et l'angoisse. Au fond, comme le suggère le titre de son ouvrage, les musulmans ne connaissent pas Dieu. La suite de son histoire est mouvementée. Rahouma doit affronter les épreuves habituelles pour un musulman qui choisit le baptême : le rejet de sa famille, la fin de sa carrière. Mais la Providence veille sur lui et place sur sa route des chrétiens. Un témoignage puissant, écrit sous la forme de « Confessions », choix pleinement justifié, note Gérard Leclerc dans une solide préface. Annie Laurent Éd. Qabel, 240 p., 17 €.

PHILOSOPHIE

Penser l'analogie

L'auteur de *La Charité profanée* et de *l'Histoire et théorie du symbole* nous livre une réédition de son *Penser l'analogie* publiée d'abord en Suisse en 2000. La charnière de l'ouvrage se trouve en fait en fin de volume, dans ce « dialogue platonicien » intitulé *Le Zeuxis* où discutent Socrate, le mathématicien Thales et le peintre Zeuxis, sans souci de vraisemblance historique mais simplement pour nous introduire dans une réflexion sur l'analogie en soi dépassant les analogies mathématiques et des formes. Jean Borella est fortement inspiré par René Guénon et sa métaphysique du symbole. C'est à partir de ce dernier qu'il a été conduit à envisager l'analogie dans son être. Il souligne qu'il n'est pas d'abord intéressé par l'usage scolastique de l'analogie à la suite de saint Thomas d'Aquin, mais par l'usage qu'en fait la pensée symbolique, philosophique, religieuse ou poétique.

D'une nature à l'autre

Il désire passer de la nature logique de l'analogie à sa nature ontologique « *comme une propriété du réel lui-même* ». Il s'agit, pour reprendre son propos, de la correspondance universelle entre tous les degrés et tous les êtres de la nature, conception qui, selon l'auteur, se rencontre chez des penseurs comme Denys l'Aéropagite, les Victorins, et saint Bonaventure qui donne sa plénitude à cette notion, comme



La réalité de l'Incarnation éclaire la dépendance de la créature à l'égard de Dieu.

le rapporte Gilson traitant de l'analogie universelle chez ce docteur de l'Église. Ce que Guénon nommera l'« analogie constitutive ». L'analogie n'est pas simplement une logique de la comparaison. La considération ontologique est nécessaire, selon Jean Borella, « *dès lors qu'entre l'Invisible principiel et le visible naturel interviennent des rapports non seulement de ressemblance (et de dissemblance), mais aussi de causalité, et que l'effet participe nécessairement, à quelques égards, de sa cause.* »

L'ouvrage insiste aussi sur le fait que l'évènement absolu et sans équivalent de notre

Histoire est l'Incarnation de Dieu en Jésus-Christ, proclamation sidérante qui relativise tout le reste, même dans un contexte qui n'est pas celui de la foi. C'est cela qui fixe toute la culture humaine, et il est bon de relire l'analogie platonicienne et aristotélicienne à son école qui est au-delà de la philosophie ou extra-philosophique. Ce n'est pas un en dehors indéterminé mais un accomplissement repoussant les limites logiques. L'idée de création ex nihilo, puis la réalité de l'Incarnation permettent d'éclairer la dépendance radicale, dépendance ontologique, de la créature à l'égard de l'Être pur divin. La philosophie grecque doit renoncer à elle-même pour découvrir ce vers quoi elle tend. Tout sens ne s'accomplit que dans l'analogie et par l'analogie. Mais cette dernière ne peut donc être seulement qu'horizontale : « *L'analogie, qui est accomplissement du sens, s'accomplit elle-même dans le logos, sans quoi elle est pure répétition indéfinie. C'est elle-même qui nous conduit au logos, comme un bon chien conduit le chasseur au gibier.* » L'auteur a le mérite de nous conduire, en limier efficace, dans le mystère de l'analogie suprême où se cache le mystère de la création du monde.

Ignace Arouet ♦

Jean Borella, *Penser l'analogie*, L'Harmattan, Coll. « Théôria », 214 p., 23 €.



Le titre, qui est celui de l'édition originale, est quelque peu trompeur. Dans cette étude, parue en 1964,

Olivier Clément étudiait le christianisme byzantin des seuls deux derniers siècles de son Histoire. Une période certes marquée par de grands noms et par de grandes polémiques (Grégoire Palamas, Nicolas Cabasilas, la querelle de l'hésychasme...), mais qui est loin d'épuiser la richesse spirituelle du millénaire d'Histoire byzantine. En un demi-siècle, les thématiques traitées (par exemple, les convergences et divergences entre l'hésychasme, le dhikr musulman, le japa yoga hindou et le nembutsu bouddhiste) ont fait l'objet d'importantes études que la mise à jour aurait gagné à citer. Mais ce livre continue d'être une bonne initiation aux racines de l'Orthodoxie spirituelle, pour un dialogue fécond avec celle-ci. **Didier Rance**
DDB, 168 p., 16,30 €.

CULTURE

Le Petit Larousse illustré 2013



Comme chaque année, la rentrée a été accompagnée par la publication du nouveau petit Larousse. S'enrichissant toujours plus, les dernières découvertes y trouvent leur place, comme les nouvelles célébrités. D'une grande richesse iconographique et cartographique, il n'échappe cependant pas au politiquement correct. Le petit plus de cette édition : un mini « Anti-fautes de conjugaison » pour tous ceux qui sont fâchés avec les verbes. S'emporte facilement dans une poche ou un sac à main !

Agnès Cotton

**Larousse, 2 016 p.,
30,50 €.**

BON DE COMMANDE

(en achetant vos livres avec ce bon de commande,
vous soutenez l'Homme Nouveau)

À retourner accompagné de votre règlement à: **Artège VPC - 11, rue du Bastion Saint-François - 66000 Perpignan**
ou commande par téléphone: **04 34 88 14 00** (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30)

Mes coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Mode de règlement

☐ Par chèque bancaire ou postal à l'ordre d'**Artège VPC**[illegible]

Date de validité N° de contrôle*

* Notez ici les 3 derniers chiffres qui figurent près de votre signature au dos de votre carte.

Signature :

Titre principal de l'ouvrage & Auteur	Qté	Prix
<i>Frais de port (France métropolitaine) (pour l'étranger et les Dom-Tom: nous consulter)</i>		5,90 €

Frais de port (France métropolitaine)
(pour l'étranger et les Dom-Tom: nous consulter)

Total à régler :€

Retrouvez de nombreuses autres idées de livres, CD et DVD sur :

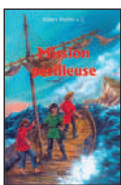
www.librairiecatholique.com

Société Artège VPC - SARL au capital de 85 000 € - RCS Perpignan 479 370 470. **Mentions CNIL** : les informations que vous communiquez sur votre bon de commande sont destinées en interne au bon traitement de votre commande. Elles peuvent être communiquées à des organismes en relation contractuelle avec Artège VPC sauf opposition de votre part. Droit d'accès et de rectification selon les termes de l'article 27 de la Loi du 6 janvier 1978.

Jeunesse

LITTÉRATURE

Mission périlleuse Albert Hublet, s.j.



Dans un royaume imaginaire gouverné sagement par un monarque idéal sur des

sujets vertueux, tout irait pour le mieux si le jeune héritier du trône ne devenait soudainement aveugle. Qui ira quérir pour lui, à travers de terribles épreuves physiques et spirituelles, la plante miraculeuse qui lui permettra de recouvrer la vue ? Seule une âme pure le pourra. S'élancent alors de forts ou rusés chevaliers, mais aussi des enfants, pages du jeune prince, dans une recherche où le surnaturel s'invite bien souvent inopinément. Si ce roman n'est guère original, contant une quête initiatique

quasi impossible à mener à bien par des forces humaines, il n'en reste pas moins une très belle œuvre pleine de fraîcheur, de profondeur, de sentiments très chrétiens capables d'émouvoir de jeunes lecteurs et de les orienter vers le bien. Et écrit dans un très bon style. Pour garçons à partir de 12 ans. **Marie Lacroix Clovis**, coll. « Le Lys d'or », 284 p., 11 €.

ACTIVITÉ

Je construis mon vaisseau royal

Dominique Ehrhard



Sans ciseaux ni colle, ce livret propose des planches prédécoupées qui permettent de fabri-

quer un navire et neuf figurines en carton souple : matelots, officiers et

soldats. Il suffit de suivre les illustrations indicatives ; on a à peine besoin de savoir lire. Les dessins sont jolis et déjà colorés. Voilà un bon passe-temps pour garçons à partir de 6 ou 7 ans, et bien au-delà. **M.L.**
Éd. Ouest-France, 16 planches, 5,90 €.

RELIGION

Saint Martin, le manteau partagé

Mauricette Vial-Andru



Mauricette Vial-Andru continue sa légende dorée pour les enfants par la grande figure de l'Apôtre des Gaules. Une histoire racontée dans ses grandes lignes que les enfants retiendront sans peine et dont ils pourront colorier les illustrations d'Inès

de Chantérac. À lire à nos petits, à partir de 5 ans, juste avant qu'ils ne s'endorment, pour peupler leur imagination de bons exemples de saints. **M.L.**
Éd. Saint Jude, coll. « Légende Dorée des enfants », 16 p., 4 €.

La crèche de Poupa

Arnaud de Cacqueray, ill. de Marie-Agnès Trannoy



Touf-Touf, l'écureuil, a entrepris de sculpter des santons pour la crèche des animaux de la forêt. Mais voilà qu'il tombe malade. La crèche ne sera jamais finie à temps. Sauf si Poupa, le petit ours, décide de tenter l'impossible et d'aller demander de l'aide au Ciel. Une délicieuse petite histoire qui ravira nos tout-petits par le thème de Noël et les très

bons sentiments qui l'animent tout au long du récit agréablement écrit. Dès 3 ans. **M.L.**
Via Romana, 24 p., 8 €.

Sainte Thérèse de Lisieux, une pluie de roses

Mauricette Vial-Andru



Ce mois d'octobre a vu la sortie de ces quelques pages consacrées à la petite Thérèse. Dans un style plein de fraîcheur et de simplicité, Mauricette Vial-Andru raconte cette vie toute donnée au bon Dieu dès le plus jeune âge, faite de combats et surtout d'amour. Avec toujours de nombreuses illustrations à colorier. Un très bel exemple à donner à nos enfants dès 5 ans. **M.L.**
Éd. Saint-Jude, coll. « Légende dorée des enfants », 16 p., 4 €.



Les bons enfants

Joëlle d'Abbadie



AU THÉÂTRE DES VERTUS

Marie Tudor

Dans ses œuvres de jeunesse, Victor Hugo exprime ses convictions profondes particulièrement dans les préfaces de ses pièces de théâtre. Dans le drame *Marie Tudor*, une tragédie en trois journées et en prose, l'auteur commence par cet avertissement : « *Il y a deux manières de passionner la foule au théâtre : par le grand et par le vrai.* » À propos de Shakespeare qu'il prend pour modèle, il explique : « *Au centre de toutes ses créations, on retrouve le point d'intersection de la grandeur et de la vérité ; et là où les choses grandes et les choses vraies se croisent, l'art est complet.* » Dans *Marie Tudor*, Hugo veut en faire la démonstration : « *Ces deux mots, grand et vrai, renferment tout. La vérité contient la moralité, le grand contient le beau.* »

Une reine rigide

Le personnage historique de Marie Tudor (1516-1558) était la fille aînée du turbulent roi Henry VIII et de la reine Catherine d'Aragon, sa première épouse. La jeune souveraine succéda à son père après la mort de son frère, Édouard VI, qui mourut sans descendance. Marie avait souffert durant toute son enfance du divorce de ses parents et des infidélités de son père ; en accédant à la couronne, elle réagit en imposant brutalement le catholicisme, la religion de sa mère, à tout son royaume. Mariée par raison d'état à Philippe II d'Espagne, elle n'eut pas d'enfant et resta très impopulaire : pour ses persécutions contre les protestants et d'innombrables exécutions sommaires, elle acquit le surnom de « Marie la sanglante ». À sa mort, sa demi-sœur Élisabeth lui succéda. Dans sa pièce située à Londres en 1553, Hugo crée un personnage fictif, Fabiano Fabiani, d'origine napolitaine et favori de la reine, qui est détesté par les seigneurs de la cour. Habile manipulateur et beau parleur, il séduit en outre une fille du peuple, Jane, fiancée à l'ouvrier Gilbert, homme au grand cœur et à la vertu inébranlable. Le conseiller de la reine, Simon Renard, complotte avec les lords pour renver-



ser Fabiani et reprendre le pouvoir. En s'informant de l'infidélité du favori et du déshonneur qui frappe la jeune fille abusée, il conduit par raison d'état une vengeance implacable. À travers ce personnage sinistre, Hugo condamne tout ce qui contient en germe le despotisme et la tyrannie. Au début de la pièce, Simon Renard excite l'ensemble des courtisans à lutter contre Fabiani. Arrivent opportunément l'ouvrier et la jeune fille qui, orpheline, avait été élevée par le vertueux Gilbert ; celui-ci veut maintenant l'épouser, mais il apprend que Jane a déjà été séduite par un étranger qui n'est autre que le favori tant détesté. Simon Renard le révèle aussi à la reine qui manifeste violemment sa jalousie. En manipulant Gilbert, elle fait condamner à mort son amant volage. En même temps, elle découvre que Jane possède des origines nobles : elle est la fille de Lord Talbot, un catholique loyaliste sous Henry VIII. En attendant l'exécution, Fabiani et Gilbert se trouvent à la tour de

Londres. Marie change d'avis et refuse de laisser exécuter son favori tandis que Jane fait évader Gilbert après un suspense digne d'un polar. Avec cynisme, Simon Renard prononce le mot de la fin à propos de la mort de Fabiani : « *J'ai sauvé la reine et l'Angleterre.* »

Fin heureuse pour le couple issu du peuple, malheureuse pour une reine aveuglée par sa passion pour l'ambitieux Italien sans scrupule. Jane reste une héroïne qui fait le lien entre la noblesse et le peuple : « *En faisant évader Gilbert, note une critique, elle sauve la morale, la droiture, la bonté et condamne l'arrivisme et l'hypocrisie.* »

L'art du poète

Victor Hugo ne conçoit pas le génie sans la conscience. Contrairement aux idées reçues de notre époque qui requièrent l'omniprésence du vice pour représenter la réalité, notre dramaturge défend le beau et le vrai comme « *une responsabilité qui pèse sur lui* ». Il garde constamment à l'esprit cet océan de spectateurs futurs que nous sommes, « *le peuple que le théâtre civilise, l'histoire que le théâtre explique, le cœur humain que le théâtre conseille* ». Cette élévation spirituelle sans la nommer est portée ainsi par tout le contenu implicite dans l'art du poète. ♦

Judith CABAUD

DVD

POLICIER

Two O'clock
Courage

Anthony Mann

Quand un soir Petty Mitchell (Jane Greer) prend dans son taxi un homme blessé (Tom Conway), elle n' imagine pas les aventures



qui l'attendent. Car cet homme, amnésique, semble bien être le meurtrier d'un célèbre auteur de pièces de théâtre. Petit à petit la lumière se fait et le puzzle se reconstitue, chacun trouvant sa véritable place. Une belle aventure policière de 1945 où bien entendu l'amour n'est pas en reste, ni les surprises. ♦

Marie Martin
Éd. Montparnasse, coll.
« RKO », 10 € env.

NOUVEAUTÉ

La Révolution chrétienne

Après le succès de son livre *De Luther à Benoît XVI*, paru également aux éditions de L'Homme Nouveau, le père Michel Viot publie un nouvel ouvrage à l'occasion du Synode sur la nouvelle évangélisation, réuni par le Pape Benoît XVI. Une fois encore, il s'agit d'un dialogue, genre littéraire qui permet d'aborder plusieurs thématiques de manière vivante et abordable par le lecteur.

Dans ces entretiens avec l'abbé Guillaume de Tanoüarn, le père Michel Viot s'interroge sur l'avenir de l'Église, particulièrement en Europe. Pourra-t-elle continuer à être présente dans l'espace public ? Ou retournera-t-elle aux catacombes, voire à une certaine forme de « captivité babylonienne » avec exil à la clé ? Confrontés à la montée de l'islam et au défi du sécularisme, comment les chrétiens vivront-ils leur foi chrétienne au grand jour dans une société hostile ? Autant de questions qui forment la trame d'un dialogue passionnant et enrichissant.

En s'appuyant notamment sur la lettre *Porta fidei* de Benoît XVI pour l'Année de la foi, le père Michel Viot répond à toutes les questions posées par l'abbé Guillaume de Tanoüarn sans craindre

de secouer les pieux conformismes. Il le dit très clairement dans les « Remerciements au lecteur » qui constituent les premières pages de ce nouveau livre : « *Ce n'est pas la vie de l'Église qui est en question. Celle-ci, d'institution divine, durera jusqu'à la fin des temps. Ce qui est en cause, c'est la forme de la vie de cette Église.* »

Avec une conviction forte : c'est une véritable révolution chrétienne que la nouvelle évangélisation doit provoquer. C'est cette certitude que l'ouvrage entend transmettre, en s'achevant par un chapitre

consacré au prêtre qui est pour le père Michel Viot le véritable fer de lance de la nouvelle évangélisation. « *Ma conclusion, déclare-t-il, est qu'il faut donc revaloriser la messe et la rétablir dans toute sa dimension qui ne passe pas forcément par un retour à une simplicité d'origine que personne ne connaît exactement mais qui bien plutôt doit tenir compte des enrichissements que la tradition ecclésiastique a apportés au cours des siècles.* » ♦

Père M. Viot,
La Révolution chrétienne,
Éd. de
L'Homme
Nouveau,
248 p., 22 €.



BON DE COMMANDE

Nom : Prénom :
Adresse :

Tél. : Courriel :

☐ Oui, je désire commander le livre *La Révolution chrétienne* du père Michel Viot, au prix de 22 € (frais de port offerts).

☐ J'envoie mon règlement à l'ordre de L'Homme Nouveau aux : Éd. de L'Homme Nouveau, 10, rue Rosenwald, 75015 Paris. (Tél. : 01 53 68 99 77).

QUESTIONS AU PÈRE YANNIK BONNET

Faut-il redouter l'austérité ?

L'austérité et la rigueur se profilent à l'horizon, ce n'est pas une surprise pour tous les citoyens lucides et réalistes. C'est en effet, il y a plus de 30 ans, dès la présidence de Giscard que les dépenses publiques ont commencé à déraiper sérieusement, alors même que nous terminions la période des trente Glorieuses (1945-1975). C'est à la même époque, que s'est confirmée la fin du *baby-boom* commencé en 1943, ce qui signifiait le non-renouvellement des générations. Or sous la présidence de Mitterrand a été décidé l'abaissement de l'âge de la retraite, une mesure à l'encontre du bon sens élémentaire, quand le régime des retraites est fondé sur la répartition et la solidarité entre les générations. Quant aux deux présidences de Chirac elles ont été marquées par l'absence de toute décision courageuse destinée à résorber l'endettement, à diminuer les dépenses de l'État et à redonner à nos compatriotes des habitudes de simplicité de vie, de

goût de l'effort et de lucidité face à la situation réelle de notre patrie. Sarkozy a eu le don de se mettre à dos la majorité des citoyens alors que paradoxalement, dans une situation préoccupante, il a certainement réussi le meilleur bilan de tous les présidents depuis Pompidou. Et ironie du sort, c'est Hollande qui nous prépare un dur régime d'amaigrissement et une cure d'austérité au demeurant incontournable.

Ascèse et charité

Austérité est un mot qui commence par la même lettre qu'ascèse et qui se termine par les quatre mêmes lettres que charité, voilà qui devrait parler aux catholiques ! Ceux-ci vont donc être obligés, en conscience, de combiner l'ascèse, une discipline de vie prônée par l'école française de spiritualité à la suite du concile de Trente, avec un redoublement de charité fraternelle pour venir en aide à tous ceux pour lesquels l'austérité annoncée serait synonyme



me de précarité accrue et de misère insupportable. La charité fraternelle est d'ailleurs une excellente préparation à l'ascèse car, plus on se préoccupe de ses frères en difficulté, plus on réduit les dépenses inutiles et plus on prend la voie du don et de la gratuité, comme Benoît XVI ne cesse de nous le recommander. La solidarité, volet social de la vertu de charité, quand elle s'exerce au niveau le plus proche du terrain,

principe de subsidiarité oblige, coûte infiniment moins cher au pays que les mesures socialistes c'est-à-dire étatiques qui s'avèrent coûteuses en « effet Joule » administratif. Hollande sera bien obligé de renoncer à toutes les mesures démagogiques, dont les régimes socialistes sont friands et coutumiers. Mais il faudra que la charité fraternelle des catholiques, je parle de ceux qui ne vivent pas dans la précarité, se déploie avec générosité, efficacité, réalisme et une souriante affection envers tous ceux qui seront en grande difficulté. Les catholiques qui s'y emploieront vont découvrir alors les vertus de l'oubli de soi, celle de l'organisation rigoureuse et de la coopération dans la complémentarité des talents. Et ils pratiqueront ainsi l'ascèse, la maîtrise de soi, le renoncement à bien des futilités : c'est tout simplement la voie étroite et vivifiante de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Bien sûr le pauvre président socialiste est incon-

scient du bien qu'il se prépare à nous faire. Il pense peut-être nous brimer en se préparant à nous imposer le « mariage » homosexuel, le droit à l'homoparentalité voire à l'euthanasie, alors qu'il va contribuer à nous conduire sur le chemin vertueux du renouveau spirituel, caritatif et moral. Il scie inconsciemment la branche sur laquelle il s'est longuement préparé, en bon apparatchik et énarque gauchiste, à s'installer confortablement. Il nous reste à prier pour lui, pour sa propre conversion, pour son salut éternel, c'est le Christ lui-même qui nous demande cet acte d'amour pour nos frères humains, quand bien même nous estimons à juste titre que leur action est malfaisante. Pour nous catholiques également, le changement c'est maintenant ! Que notre foi se fortifie, comme nous dit l'Épître de saint Jacques, dans la pratique de la charité et nous resterons dans l'espérance. ♦

Père Yannik BONNET



Que répondre à...

► Homme et femme sont égaux.

EXISTE-T-IL UNE DIFFÉRENCE FONDAMENTALE ENTRE L'HOMME ET LA FEMME QUI JUSTIFIE QUE L'UN ET L'AUTRE AIENT DES RÔLES POLITIQUES ET SOCIAUX BIEN DÉFINIS ?

L'homme et la femme sont différents du point de vue du corps. Leur différence n'est pas absolue, elle est relative car ordonnée à la procréation. Ce qui signifie qu'il n'existe aucune hiérarchie entre les deux, mais une différence de fonction par rapport à l'accueil de la vie d'où la particularité de la maternité et de la paternité que l'on ne peut pas réduire à la fonction éducative. Cette différence relative n'empêche nullement les femmes d'exercer des fonctions dans le domaine social ou politique comme les hommes. Même si des tendances orientent les femmes ou les hommes vers des fonctions plus en lien avec ces particularités.

LA DIFFÉRENCE QUE VOUS DÉFENDEZ ENTRE L'HOMME ET LA FEMME NE SUPPOSE-T-ELLE PAS UNE INÉGALITÉ ?

Notre société néo-marxiste n'arrive pas à penser ensemble égalité et différence parce que dans cette vision, la différence est signe de hiérarchie. La différence relative entre l'homme et la femme ne remet pas en cause leur égalité. Ce ne sont pas les fonctions ou les rôles qui fondent l'égalité de l'homme et de la femme, mais le fait qu'ils sont l'un et l'autre intégralement humains : c'est ce qui fonde leur égale dignité et l'égalité des droits. Mais ni l'homme seul, ni la femme seule, ne dit ce qu'est l'humanité. L'humanité se réalise pleinement par le masculin et le féminin, dans « l'unité des deux » (1).

QUOIQUE L'HOMME ET LA FEMME SOIENT ÉGAUX EN DIGNITÉ, LA FEMME OCCUPE UNE PLACE MOINS IMPORTANTE DANS LA SOCIÉTÉ (MILIEU PROFESSIONNEL, POLITIQUE, POSTE À RESPONSABILITÉ...). LE FÉMINISME N'EST-IL PAS LA SOLUTION À CE PROBLÈME ?

Cette différence de place résulte de notre Histoire. Les mouvements féministes du XX^e siècle sont des féminismes de réaction et de contestation qui se sont construits contre l'homme. Au contraire, le nouveau féminisme auquel nous appelle Jean-Paul II (2), est un féminisme de réconciliation de la femme avec elle-même, dans sa dimension de « femme, d'épouse et de mère » et de la femme avec l'homme dans une perspective de don et d'accueil du don, en particulier le don de la vie. Car l'homme et la femme sont des êtres de relation. Ce nouveau regard sur la femme et sur l'homme permet de dépasser l'égalité des fonctions pour atteindre la véritable égalité de l'être.

Elizabeth Montfort
Ancien député européen,
Présidente de Nouveau Féminisme Européen.

1. Lettre apostolique *Mulieris dignitatem*, 1988.
2. Encyclique *Evangelium Vitæ*, 1995.

ORA ET LABORA

Vie consacrée et sainteté pour tous

Récemment, j'ai eu l'occasion d'entendre le Préfet de la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique. Ce cardinal brésilien à l'histoire mouvementée plaide en faveur de la sainteté pour tous : rescapé de la liturgie de la libération des années soixante-dix, il s'est approfondi au contact du cardinal Ratzinger. La sainteté devrait être plus visible chez les consacrés afin de rayonner sur tous les fidèles que l'on considère trop souvent comme « les prolétaires de l'Esprit » : le Concile dit exactement le contraire. La sainteté, voilà la grande, l'unique urgence. La société multiplie ses gros soucis qui mettent l'homme dans l'angoisse : l'avenir semble bien bouché sur terre. Mais si Dieu nous laisse dans ces dé-mêlés morbides, c'est dans l'attente que nous relevions la tête vers le Ciel. Il nous fait quitter nos châteaux en Espagne qui se révèlent maintenant de bien tristes châteaux de sable après la marée. « Dieu a fait le monde et Il le bouleverse uniquement pour faire des saints, rien que pour cela », disait une sainte du XIX^e siècle. Ce cardinal brésilien répondait donc aux questions des religieux qui se plaignent surtout du manque de vocations, sans se rendre bien compte qu'ils ont un peu perdu leur profondeur avec leurs repères spirituels. J'ai donc entendu le témoignage de ce prélat romain : voici ses réponses prises au vol.

Retour à l'essentiel

Voilà venu le moment d'avoir le courage de diminuer les œuvres pour garder le charisme fondateur de la vie consacrée. Oui, il faut perdre ce qui suffoque l'essentiel, ce qui étouffe le spirituel : cela bien sûr sans angélisme, sans fuir les responsabilités concrètes, sans nier le réel du quotidien. Mais l'unique nécessaire seul a vocation de réajuster nos vies : oui, il faut y sauver l'esprit coûte que coûte. L'évêque brésilien donnait des exemples de congrégations mourantes qui



Les religieux nous montrent comment aimer en vérité.

ont redémarré sur une base à la fois plus modeste dans leur visibilité et plus profonde au plan spirituel. La précarité des petites communautés ? Il faut trouver là l'*ars moriendi*, la façon de disparaître comme il faut. Mais le charisme, lui, ne meurt pas, car il vient de Dieu et non pas de l'homme. L'*ars moriendi*, c'est tout le contraire de l'euthanasie. Tout ici appartient à Dieu. Et il arrive que la fidélité extrême réveille tout. Un jeune arrive dans l'ultime fidélité, puis beaucoup à sa suite, au moment même où l'on pensait ne plus devoir y croire. Une analyse sociologique énumère ainsi les lieux du retour à la foi : la prison, l'hôpital, le

monastère. La paroisse vient bien loin derrière. Preuve est que l'on a besoin de la vie consacrée, mais en lien mystique avec les lieux inattendus où fleurit la grâce. Mais ici, il faut faire très attention, car c'est la relation entre humains qui est malade actuellement. On a besoin de la relation à Dieu pour renouer avec l'homme, avec la femme, etc. Car « Dieu est amour », dit saint Jean, et la Genèse dit de l'homme qu'il est « à l'image et ressemblance de Dieu ». Aimer en vérité passe par Dieu qui est amour. La difficulté de la vie en communauté (mais c'est

exactement la même chose en ménage et en tout groupe humain) ne se résout que théologiquement. Le prochain n'est pas ma plus grande pénitence, il m'impose de l'aimer en Dieu. Il faut insérer Dieu dans la difficulté à nous entendre entre nous. Moine, veut dire seul, seul devant le Dieu unique, seul avec Dieu. Ce n'est pourtant pas une expérience isolée, car ce rapport à l'Autre divin permet ensuite le rapport aux autres. La relation devient écoute mutuelle dans le respect plutôt qu'un rapport de puissance où l'on cherche à convaincre. Seul l'exemple convainc du message évangélique : « Voyez comment ils s'aiment ». ♦

Un moine

> Spiritualité - Pèlerinage - Divers

• **L'icône de Notre-Dame de Czestochowa** « Jasna Gora » partie de Pologne rejoint le sanctuaire Notre-Dame de Fatima au Portugal à travers chaque pays d'Europe. Elle sera en France du 26 novembre au 10 décembre. Pour l'accueillir en paroisse ou en communauté, contact : laviergepelerin@yahoo.fr

• **La chapelle Notre-Dame du Lys** (7, rue Blomet, Paris XV^e) organise ses journées d'amitié les 16 (14 h 30-19 h), 17 (11 h-18 h) et 18 (11 h-18 h) novembre.

Stands, buffet, et le dimanche, kermesse.

• **Pèlerinage international à Rome** à l'occasion de l'Année de la foi pour le 5^e anniversaire de *Summorum pontificum* du 1^{er} au 3 nov. Grand-messe pontificale dans la basilique Saint-Pierre célébrée dans la forme extraordinaire par le cardinal Cañizares, Préfet de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des sacrements, le samedi 3 nov. à 15 h. Rens. : <http://unacumpapa.nostro.wordpress.com/>

ART

L'Évangile et l'Art

Karol Wojtyla-Jean-Paul II



Avril 1962 : Mgr Karol Wojtyla s'apprête à donner cinq conférences en l'église Sainte-Croix de Cracovie, lors de la Semaine sainte. L'auditoire ? « Ceux qui ont quelque chose en commun tant avec l'Évangile qu'avec l'art ». Ce livre rassemble la retraite prêchée cette semaine-là. Karol Wojtyla y développe un point fondateur de sa philosophie, d'héritage grec : le beau et le bien sont convertibles, l'un et l'autre s'appellent. De là un tel

titre, aux abords incongrus, *L'Évangile et l'Art*. Si l'on ne trouvera pas toutefois de traité de métaphysique dans ces pages, bien que celle-ci les enveloppe, c'est pour emprunter une voie plus abrupte encore et poser cette question : comment la Parole de Dieu est-elle aussi le souffle du poète, quand bien même il en ferait le désaveu ? Autrement dit, comment toute création artistique, même sous de scandaleux attraits, ne fait qu'imiter maladroitement le Créateur ? On devine dans ce livre les prémisses d'une lettre écrite presque quarante ans plus tard, un 4 avril 1999, aux artistes du monde entier. Le lecteur appréciera de trouver rééditée cette *Lettre aux artistes* en fin de texte, simple et belle, enlevée à toute polémique douteuse, comme pour jeter de véritables ponts entre l'Évangile et l'art, entre l'Église et le monde qu'elle souhaite conduire au salut. **Paul Piccarreta**
Éd. Salvator, 144 p., 15 €.

HISTOIRE

Ceux qui avaient choisi

Charlotte Delbo



Assistante de Louis Juvet, la jeune Charlotte Delbo (1913-1985) entre dans la Résistance avec son mari. Celui-ci sera fusillé au Mont Valérien et son épouse envoyée à Auschwitz puis à Ravensbrück. Son œuvre sur la déportation et les camps nazis fait autorité. Cette brève pièce de théâtre, écrite en 1967 mais publiée seulement aujourd'hui, se veut un hommage à son mari défunt. La forme est assez surprenante, celle d'un échange entre l'héroïne, double de

l'auteur, et un Allemand rencontré à Athènes. Héroïsme et culpabilité, engagement et lâcheté, culture et barbarie, haine et pardon, mémoire et oubli, s'affrontent, parfois à fronts renversés. **Antoine Rizzo**
Les Provinciales, 84 p., 10,14 €.

LITTÉRATURE

Le Mariage de Kipling

François Rivière



On peut voir dans ce roman un signe de plus de l'influence du virtuel, des jeux de console et des bandes dessinées (l'auteur est scénariste de plusieurs) sur la littérature et la pensée. La frontière entre ce qui est historique et ce qui est purement imaginaire s'estompe et disparaît page après page. Le danger est que la vraisemblance – qui obéit aux seuls critères et préjugés d'une époque donnée – ayant souvent bien plus de force de suggestion que la vérité, l'image du romancier remplace celle des historiens (fort partagés en ce qui concerne l'histoire racontée dans ce livre). **Antoine Rizzo**
Robert Laffont, 252 p., 20 €.

LA PÉDAGOGIE PAR LES TEXTES

Laissez passer l'homme nouveau

« Je n'ai pas de recettes à vous donner, je vous l'ai dit souvent. Il n'y a pas de recettes pour devenir un homme. Ne croyez pas qu'il suffit d'avoir sur soi un petit code de règles à appliquer : il faut bien commencer par là certes, mais il y a quelque chose d'autre. Les gestes quotidiens de la vie exigent ces règles, mais il y a l'âme. Il serait étonnant qu'à votre âge vous ne sentiez pas en vous une force qui monte, appelons-la, si vous voulez, l'envie d'exister. Sans doute vous ne démêlez pas bien en elle ce qui est de l'homme et ce qui est de la grâce de Dieu, au moins ayons conscience qu'elle est assez pure et noble, et qu'elle ne vous pousse pas à vouloir jouer un personnage, qu'elle n'a rien de commun par exemple avec le désir de dominer ou de se couvrir de gloire. C'est comme s'il y avait au fond de vous-même un homme inconnu et que vous deviez vous effacer pour le laisser passer devant vous. (...) Laissez passer l'homme nouveau, celui qui porte votre vrai visage et qui a été informé par la grâce divine. »

André Charlier, *Lettres aux capitaines*, Éd. Sainte-Madeleine, 1990, p. 139. Réédition 2010, 256 p., 15 €.

Qu'il est mystérieux l'at-
trait de la fin, car c'est
lui qui commande en
l'artiste la pensée de la forme
qui va commander tout le pro-
cessus de l'action créatrice. La
pensée éducative illuminée par
la Révélation nous donne une
vision de sagesse, dont il faut
bien dire que nous n'en mesu-
rons pas toute la portée. L'hom-
me créé à l'image et à la res-
semblance de son Créateur,
pensé et désiré dans le plus in-
time de l'Intime, est un être
que nous ne voyons pas en
nous, qui n'est pas encore pa-
ru, mais seulement désiré et
comme attendu jusque et y
compris parfois dans les cari-
catures de la vaine gloire. Il y
a cependant en nous depuis que
nous avons été revêtus de l'hom-
me nouveau par le saint bap-
tême un visage, « notre vrai
visage » qui aspire à sa révé-
lation.

Notre véritable vocation

Ce que rappelle ici André Char-
lier avec force, comme dans
l'ensemble de ces admirables
« lettres aux capitaines », c'est
que nous n'avons pas vocation
à passer notre vie à construire
un personnage qui se rêverait
en Dieu, n'en déplaise à Luc
Ferry et à tous les propagan-
distes habiles de la nouvelle
religion laïque, de la divinisa-
tion de l'humain, fruit de nos
œuvres, mais « à laisser pas-
ser l'homme nouveau » que
nous devenons à partir de l'in-



formation de la grâce divine.
Renversment complet des per-
spectives où notre désir le plus
fou se joint au don le plus gra-
tuit.

Oui, l'homme est divinisable,
mais il l'est à la mesure du di-
vin, pas à sa propre mesure.
« Il y a l'âme », écrit André Char-
lier. Terme qui perd peu à peu
sa signification, car l'homme
qui s'éloigne de Dieu se perd
dans la caricature de ses per-
sonnages et son âme, il se la
figure dans la projection de ce
qu'il peut faire de lui quand il
se tire et s'invente lui-même
de son propre fond. Toute vé-
ritable éducation repose sur un
oubli de soi, une mort pro-
gressive à soi-même, à condi-
tion d'entendre que cet oubli
et cette mort ne sont pas un dé-
ni d'humanité, une forme de mé-
pris de l'humain, mais au contrai-
re le lieu du passage, ce qui va
rendre possible cet accom-
plissement du désir d'exister.
« Vous vous rappelez, écrit en-

core André Charlier, le mot de
saint Jean-Baptiste parlant du
Christ : « Il faut qu'Il croisse
et que je diminue ». Il n'y a rien
d'autre à faire pour exister
vraiment, quoi que cela vous
paraisse peut-être étrange. »
L'éducation chrétienne bien
comprise rajeunit l'humanité,
la dépouille des oripeaux de
plus en plus encombrants et
vains du vieil homme, ressus-
cite le désir et l'élan de l'exis-
tence parce qu'elle se laisse
conduire par l'artiste divin.
Celui-ci ne nous fait pas advenir
à nous-mêmes sans nous, mais
nous fait advenir à nous-mêmes
avec lui et même en lui. Ce
n'est pas au monde de témoi-
gner de cette grandeur à la-
quelle il n'accède pas et qu'il
rejette la plupart du temps, la
traitant d'illusion, mais aux
« capitaines » que nous sommes
invités à être comme éduca-
teurs.

Pierre DURRANDE

Mots croisés

Horizontalement

1. Ça va bouillir !
2. Bach en est na-
tif – Haï par Pas-
cal. 3. Une partie
de la quête – No-
te – Note. 4. En fa-
çade ou dans l'es-
cadre – En bloc au-
trefois. 5. San feu
ni lieu – Prénom
dans un sens com-
me dans l'autre –
Proche d'elle. 6.
Vieux désherbants
– Se prend pour
sauter. 7. Radio –
La radio l'a condam-
né au Musée de la
marine... 8. A repris le travail depuis un bout de temps. 9. En boî-
te – Vaut 2,54 cm. 10. Note – Pour pêcher la sardine. 11. Filet, mais
pas de la précédente – A une bonne tête. 12. Abuse des leçons
de morale.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Verticalement

A. Parties du monde – Parties du monde. B. Signes particuliers :
néant ! (3 mots) C. Annonce la qualité – Un genre littéraire plein
d'avenir – Coule en Roumanie, mais sec en Iran – Voie de circu-
lation. D. A son jour de fête mais n'est pas tous les jours à la fê-
te – Peut être court, moyen ou long. E. Bout de pain – N'a pas
encore servi. F. Fonda l'empire d'Akkad – Ville dans la Ruhr et
dans la province d'Anvers. G. Dans un acte – L'affaire peut y être.
H. Interjection – Article d'importation – Morceau de lustre – Ré-
ponse référendaire. I. Fait sortir du sommeil. J. Devenu plus jo-
li – Ses habitants sont les Néogilois. K. Orientation – Perdis de
l'eau – Quartier d'Issoudun. L. De 7 à 77 ans... D.H.
(La solution au prochain numéro)

Solution du n° 1527 daté du 13 octobre 2012

Horizontalement : 1. Attouchement. 2. Lieder – Rue. 3. Er – Ini-
tial. 4. Aorte – Annon. 5. Jiu – CI – GC (Jessé) – T.P. 6. Arsouillas.
7. S.-O. – Érato. 8. Temps perdu. 9. Apéro – Si – Ni. 10. Eisen-
stein. 11. Se – Oô – Reput. 12. Tendancieuse.

Verticalement : A. Alea jacta est. B. Tiroir – Épiée. C. Te – Ru-
sâmes. D. Odet – Prend. E. Ue (Eu) – Écusson. F. Cri – Liop (Poil)
– Son. G. Na – Estoc. H. Épinglerie. I. Tocard – Ire. J. Erin – Sau
– Neu. K. Nuant – P.-S. L. Téléphonique.

ASSEZ D'ÊTRE PRISONNIER DE LA PENSÉE UNIQUE ?

Plaidoyer pour une propriété anticapitaliste,
G. K. Chesterton,
240 p., 22 euros.

Small is toujours beautiful,
Joseph Pearce,
372 p., 29 euros.

PARCE QUE LES CATHOS AUSSI ONT UN DISCOURS SUR L'ÉCONOMIE...

Je commande...

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Courriel :
Je commande exemplaire(s) du **Plaidoyer pour une propriété anticapitaliste** de G. K. Chesterton à 22 euros (frais de port offerts).
Je commande exemplaire(s) de **Small is toujours beautiful** de Joseph Pearce à 29 euros (frais de port offerts).

Bulletin à renvoyer avec votre règlement à l'ordre de L'Homme Nouveau.
Editions de L'Homme Nouveau, 10, rue Rosenwald, 75015 Paris.
Tél. : 01 53 68 99 77 - www.hommenouveau.fr

Sainte Marguerite-Marie

Apôtre du Cœur de Jésus

Repères

➤ **22 juillet
1647**

Naissance de
Marguerite-Marie
Alacoque.

➤ **25 août
1671**

Marguerite-Marie reçoit
l'habit des visitandines
de Sainte-Marie de
Paray-le-Monial.

➤ **13 juin
1675**

Le Christ lui révèle
les richesses
de son Cœur.

➤ **17 oct.
1690**

Sœur Marguerite-Marie
rend son âme à Dieu
en prononçant le nom
de Jésus.

➤ **13 mai
1920**

Sœur Marguerite-Marie
est canonisée par
Benoît XV.



**Consacrée à Jésus dès le plus jeune âge
Marguerite-Marie (1647-1690) subissant l'attrait
du monde résista quelques années à sa vocation
profonde. Devenue visitandine à Paray-le-Monial
elle fut très vite favorisée d'apparitions de Jésus
et devint la confidente de son Sacré-Cœur.**

Sainte Marguerite-Marie est fille de Philiberte Lamyn et de Claude Alacoque, juge et notaire royal dans le Charolais, en Bourgogne. Ils ont déjà trois garçons quand vient au monde, le 22 juillet 1647, une fille qui reçoit au baptême, trois jours après sa naissance, le nom de Marguerite. Vers l'âge de 4 ou 5 ans, Marguerite fait un séjour prolongé chez sa marraine, Madame de Fautrières. Pour la première fois, l'enfant y entend parler de vie consacrée à Dieu et de vœux religieux ; Marie-Bénigne de Fautrières, fille de sa marraine, est en effet religieuse à

la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial. La petite fille se sent continuellement pressée de dire et redire ces paroles : « Ô mon Dieu, je vous consacre ma pureté et je vous fais vœu de perpétuelle chasteté. » Un jour, elle prononce cette formule entre les deux élévations de la messe. Ces paroles prennent à ses yeux une telle importance qu'elle les rapporte, vingt années après, comme ayant marqué sa vie. Certes, elle n'a pas contracté un engagement devant l'Église, mais elle a saisi que Dieu la veut toute à lui. Plus tard, Jésus lui dira : « Je t'ai choisie pour mon

épouse, nous nous sommes promis la fidélité lorsque tu m'as fait le vœu de chasteté, que je t'ai inspiré avant que le monde eût part en ton cœur. » Marguerite est envoyée à l'école chez les clarisses de Charolles. Partout on remarque sa ferveur et son amour pour la Très Sainte Vierge. Tous les jours, elle récite le chapelet avec une dévotion peu ordi-

naire. Mais une longue maladie interrompt ses études et l'oblige à sortir du couvent de Charolles. Elle reste paralysée dans son lit pendant quatre ans. L'enfant promet alors à Marie de se faire un jour religieuse si elle recouvre la santé. « Je n'eus pas plus tôt fait ce vœu, dira Marguerite, que je reçus la guérison ». Ce miracle suscite en son cœur un nouvel élan de piété mariale : « La Sainte Vierge, nous dit-elle, s'est rendue dès lors la maîtresse de mon cœur. Elle me regarda comme sienne. Elle me gouvernait comme lui étant dédiée, me reprenait de mes fautes et m'apprenait à faire la volonté de Dieu. »

Le relâchement

Cependant, « ayant retrouvé la santé, écrira Marguerite-Marie, je ne pensais plus qu'à chercher du plaisir dans la jouissance de ma liberté, sans me soucier d'accomplir ma promesse ». Ainsi, une période de relâchement spirituel commence. Aucune faute vraiment grave ne se glisse dans sa vie, mais, « naturellement portée au plaisir », elle suit ses inclinations et s'adonne « à la vanité et à l'affection des créatures ». Réaction toute naturelle après quatre années de maladie et à l'entrée dans l'adolescence. Mais bien vite, Dieu lui fait comprendre qu'« enfantée au Calvaire, la vie que le Seigneur lui a donnée ne peut s'entretenir que par l'aliment de la Croix ». Après avoir découvert la souffrance physique, elle va connaître la souffrance morale et, d'abord, les épreuves familiales. Après la mort précoce de son mari, madame Alacoque connaît les plus cruels embarras : engagée dans des litiges matériels sans fin, elle ne peut guère s'occuper de ses enfants. Elle en abandonne le soin à leur grand-mère paternelle, à laquelle se joignent une tante et la belle-mère de celle-ci. Toutes trois s'arrogent un droit absolu sur Marguerite et sa mère, les autres enfants Alacoque étant en pension. Marguerite est traitée plus mal que les servantes, elles-mêmes rudoyées par les terribles femmes. Mais Notre-Seigneur la reconforte

**“Jésus m'est
toujours
resté présent
à l'esprit.”**

et lui fait comprendre qu'Il l'a choisie pour partager sa douloureuse Passion : « *Je veux me rendre présent à ton âme pour te faire agir comme j'ai agi moi-même au milieu des cruelles souffrances endurées par amour pour toi.* » Marguerite dira plus tard : « *Depuis ce temps-là, Jésus m'est toujours resté présent à l'esprit, couronné d'épines, portant sa Croix ou crucifié. J'avais alors tant de compassion pour lui et d'amour pour ses souffrances, que mes peines devenaient légères, et que je désirais de plus grandes douleurs pour me rendre semblable à lui.* » Et elle ajoutera : « *Il faut régaler souvent l'adorable Cœur de Jésus de ce mets si délicieux à son goût, je veux dire les précieuses humiliations, mépris et abjections dont Il nourrit ses plus fidèles amis ici-bas.* »

Fêtes et frivolités

Marguerite a maintenant 18 ans. Ses proches, et notamment sa mère, pensent à la marier. La jeune fille aime les parures et les frivolités ; elle se laisse charmer par les fêtes du monde et sa vocation en est ébranlée. Cependant, Dieu la poursuit au milieu même des fêtes et des danses. Quelquefois, Il presse si sévèrement son cœur, qu'elle se sent comme forcée de sortir soudainement pour aller pleurer sur sa faiblesse à l'église ou dans quelque lieu secret. La face contre terre, elle demande pardon à Dieu pour son attachement aux mondainetés, mais, le lendemain, elle retourne à ses dangereux divertissements.

Un soir où, retirée dans sa chambre, elle quitte les habits de fête et les bijoux dont elle s'est parée avec quelque complaisance, Jésus se montre à elle dans l'état où Il était après sa cruelle flagellation : « *Ce sont, lui dit-Il, tes vanités qui*

m'ont réduit à cet état. Tu perds par tes irrésolutions un temps dont je te demanderai un compte rigoureux à ta mort. Tu me trahis par tes infidélités. Tu devrais mourir de honte de toutes tes ingrattitudes comparées à toutes les preuves d'amour que je t'ai données pour t'attirer toute à moi. » Marguerite, bouleversée, prend alors la résolution de redoubler austérités et pénitences. Cela ne contente pas Jésus qui la veut religieuse, comme elle le lui a promis. Enfin, après six ans de lutte, elle se décide définitivement.

Le 26 mai 1671, elle se rend à la Visitation Sainte-Marie de Paray-le-Monial. Dès qu'elle pénètre au parloir, une voix intérieure l'avertit : « *C'est là que je te veux.* » Un mois après, elle entre pour toujours dans ce monastère. Son premier soin est de demander à sa maîtresse des novices de lui apprendre à faire oraison. La mère lui répond : « *Allez vous mettre devant Notre-Seigneur présent dans le tabernacle, et dites-lui que vous voulez être devant lui comme une toile d'attente devant un peintre.* » La jeune postulante ne comprend pas, mais obéit. Jésus lui explique intérieurement : « *Cette toile d'attente, c'est ton âme. Je veux y peindre les traits de ma vie qui s'est écoulée dans l'amour et la privation, dans l'occupation et le silence, enfin dans le sacrifice le plus absolu... Je veux te purifier de toutes les taches qui te restent.* »

Le 25 août 1671, Marguerite reçoit l'habit religieux et ajoute à son nom de baptême celui de Marie. Le 6 novembre 1672, elle prononce les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance. On lui donne la fonction d'aide-soignante à l'infirmerie.

13 juin 1675. Lors d'une apparition, Notre-Seigneur, découvrant son divin Cœur, révèle à sœur Marguerite-

Marie : « *Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes qu'il n'a rien épargné jusqu'à s'épuiser et se consumer pour leur témoigner son amour.* »

L'ingratitude et l'oubli des hommes devant la miséricorde divine blessent le Cœur de Jésus, comme en témoigne la couronne d'épines qui l'encerclait lors de la première apparition. Jésus s'en est plaint à la sainte : « *En reconnaissance (de mon amour) je ne reçois de la plupart qu'ingrattitudes, irrévérences, sacrilèges, froideurs et mépris.* » Et encore : « *Regarde comme les pécheurs me traitent... Ils n'ont que des froideurs et du rebut pour tous mes empressements à leur faire du bien... Mais, du moins, donne-moi ce plaisir de suppléer à leurs ingrattitudes Participe aux amertumes de mon Cœur.* »

Unie à l'agonie

En réponse à cette attente de Notre-Seigneur, la sainte va se rapprocher des mystères de la Passion. Jésus lui demande de s'unir à son agonie au Jardin des Oliviers, en faisant chaque jeudi, de onze heures à minuit, une « heure sainte », priant et demandant pardon pour les pécheurs. Elle doit donc obtenir de sa supérieure l'autorisation de faire cette « heure sainte ». Elle va la trouver... mais quelle déception ! « *Non et non ! Qu'est-ce que c'est encore que cette invention ?* » Sœur Marguerite-Marie se soumet. Peu après, elle tombe gravement malade : « *Demandez à Notre-Seigneur de vous guérir*, lui dit sa supérieure. *S'il le fait, je vous autoriserai.* » Elle obéit et recouvre la santé : cette fois, la supérieure commence à croire aux voies extraordinaires par lesquelles le bon Dieu conduit cette âme. Mais pour éprouver sa sainteté, elle l'accable de reproches, d'ordres et de contrordres et d'humiliations de toutes sortes que la sainte vi-

Retraites

• **Le monastère Sainte-Marie de La Garde** propose une retraite de discernement pour jeunes hommes de 17 à 25 ans, du 27 au 31 déc. sur le thème : « Une vie donnée, à l'école de saint Benoît ». **Rens.** : Tél. : 05 53 66 28 20 – www.jeconstruisunmonastere.com

• **Avec les pères de Saint-Joseph de Clairval** : exercices spirituels pour hommes (à p. de 17 ans) du 9 au 14 nov., du 7 au 12 déc., du 26 au 31 déc. et du 14 au 19 janv. 2013 à Flavigny. **Rens. et insc.** : Abbaye Saint-Joseph de Clairval, Exercices spirituels, 21150 Flavigny-sur-Ozerain. Tél. : 03 80 96 22 31 – fax : 03 80 96 25 29 – abbaye@clairval.com – www.clairval.com

• **Exercices spirituels de saint Ignace** avec les Coopérateurs Paroissiaux du Christ-Roi : pour hommes et jeunes gens du 4 au 9 nov. à Notre-Dame de Rocamadour ; pour hommes, du 26 nov. au 1^{er} déc. et du 26 au 31 déc. à Chabeuil ; du 12 au 17 nov., du 3 au 8 déc. et du 26 au 31 déc. à

Bieuzy-Lanvaux ; du 3 au 8 déc. à Valensole. Retraite pour dames du 5 au 10 nov. à Valensole et à Bieuzy. Retraite vocationnelle pour jeunes filles du 26 au 31 déc. à Chabeuil.

Rens. : Rocamadour et Bieuzy-Lanvaux : 02 97 56 01 69 ou cooperatrices.bieuzy@free.fr ; Chabeuil : 04 75 59 00 05, Valensole : 04 92 74 95 01 ou <http://www.cpcr.org/fr2>

• **Exercices spirituels de saint Ignace** donnés par l'abbé Laffargue pour dames et jeunes filles (à p. de 17 ans) du 4 au 9 nov. à Ars-sur-Formans (01) et du 2 au 7 déc. au Foyer de Charité de Combs-la-Ville (77). **Rens. et insc.** : Exercices spirituels, 52, place de l'église, 01250 Tossiat. Tél. : 04 74 51 61 52 – abbe.laffargue@orange.fr

• **Retraite salésienne** avec l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre à Cleguerrec (Morbihan) du 27 au 31 déc. Participation : 190 €. **Rens. et insc.** : I.C.R.S.P., Maison Saint-François de Sales, 47ter, av. de l'Abreuvoir, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 01 39 16 64 05.

sitandine reçoit silencieusement et de bonne grâce, mais non sans en ressentir vivement les épines.

Un jour, Jésus lui prescrit de reprocher publiquement à ses sœurs les péchés qui se commettent dans la communauté et qu'Il lui découvre. Avec l'autorisation de sa supérieure, elle s'exécute, plus morte que vive. Aussitôt fusent les protestations des sœurs ; les têtes s'échauffent, l'indignation est à son comble. On la traite de folle. On lui jette de l'eau bénite comme pour chasser le diable. Rendue ainsi conforme au Christ dans sa Passion, elle pourra dire plus tard : « *Jamais je n'ai tant souffert.* »

Un saint confesseur

Les fréquentes communications divines que reçoit sœur Marguerite-Marie la jettent parfois dans le trouble : elle craint d'être le jouet de son imagination ou de Satan. Mais Notre-Seigneur envoie comme confesseur de son couvent, un homme de Dieu, le père jésuite Claude La Colombière, qui sera un jour canonisé. Celui-ci la rassure : « *Je vous certifie, de la part de Dieu, que tout ce qui vous arrive vient de lui.* » « *Si tu savais*, dit Jésus à sœur Marguerite-Marie, *combien je*

suis altéré de me faire aimer des hommes, tu n'épargnerais rien pour cela. J'ai soif, je brûle du désir d'être aimé ! »

Un moyen privilégié de manifester notre amour pour Jésus est de l'honorer dans la Très Sainte Eucharistie, le « Sacrement de son Amour ». « *J'ai une soif ardente*, confiait Jésus à notre sainte, *d'être honoré et aimé des hommes dans le Très Saint Sacrement et je ne trouve presque personne qui s'efforce, selon mon désir, de me désaltérer, en usant envers moi de quelque retour.* » Notre-Seigneur désire en particulier que les chrétiens le reçoivent dans la sainte communion en esprit de réparation, offrant au Père éternel son Cœur réellement présent sous les espèces eucharistiques.

Ayant transmis à toute l'Eglise le message de la miséricorde divine, sœur Marguerite-Marie a accompli sa mission ici-bas. Le 17 octobre 1690, elle meurt, en prononçant ce seul mot : « *Jésus* ». Vers la fin de sa vie, elle écrivait à son directeur de conscience : « *Il me semble que je ne serai jamais en repos que je ne me voie dans des abîmes d'humiliation et de souffrance, inconnue de tout le monde et ensevelie dans un éternel oubli.* » ♦

Un moine bénédictin

Zoom

La miséricorde divine

La miséricorde est au centre du message confié par Jésus à sainte Marguerite-Marie. Être miséricordieux, c'est avoir un cœur affecté de tristesse à la vue de la misère d'autrui comme s'il s'agissait de la sienne propre. L'effet de la miséricorde est d'écarter autant que possible cette misère du prochain. Ainsi, Dieu est-Il pris de pitié pour les hommes en voyant les maux que

le péché a introduits dans le monde. Et, bien qu'offensé par nos fautes, Il nous offre inlassablement la grâce du repentir et de son pardon. La miséricorde est sa caractéristique propre. « *Se montrer miséricordieux, est regardé comme le propre de Dieu, et c'est là surtout que se manifeste sa toute-puissance* », enseigne saint Thomas d'Aquin (*Somme théologique*).

SYNODE DES ÉVÊQUES

L'évangélisation au sein de l'Église

Le Synode sur la nouvelle évangélisation a débuté ce 7 octobre, par une messe solennelle au cours de laquelle Benoît XVI a rappelé la nécessité de se mettre avant tout sous le regard du Crucifié. L'Église existe pour évangéliser, nous appelant tous à la sainteté.

Les lectures bibliques qui forment la liturgie de la Parole de ce dimanche nous offrent deux principaux points de réflexion : le premier sur le mariage, que j'aimerais aborder plus loin ; le second sur Jésus-Christ, que je reprends immédiatement. Nous n'avons pas le temps pour commenter le passage de la Lettre aux Hébreux, mais au début de cette Assemblée synodale, nous devons accueillir l'invitation à fixer le regard sur le Seigneur Jésus, « couronné de gloire et d'honneur à cause de sa Passion et de sa mort » (cf. He 2, 9).

Devant le Crucifié

La Parole de Dieu nous place devant le Crucifié glorieux, de sorte que toute notre vie, et particulièrement les travaux de cette assise synodale, se déroulent en sa présence et dans la lumière de son mystère. L'évangélisation, en tout temps et en tout lieu, a toujours comme point central et d'arrivée Jésus, le Christ, le Fils de Dieu (cf. Mc 1, 1) ; et le Crucifié est le signe distinctif par excellence de celui qui annonce l'Évangile : signe d'amour et de paix, appel à la conversion

et à la réconciliation. Nous, les premiers, vénérés frères, gardons le regard du cœur tourné vers lui et laissons-nous purifier par sa grâce. Maintenant, je voudrais réfléchir brièvement sur la « nouvelle évangélisation », en la mettant en rapport avec l'évangélisation ordinaire et avec la mission *ad gentes*. L'Église existe pour évangéliser. Fidèles au commandement du Seigneur Jésus-Christ, ses disciples sont allés dans le monde entier pour annoncer la Bonne Nouvelle, en fondant partout les communautés chrétiennes. Avec le temps, elles sont devenues des Églises bien organisées avec de nombreux fidèles. À des périodes historiques déterminées, la divine Providence a suscité un dynamisme renouvelé de l'activité évangélisatrice de l'Église. Il suffit de penser à l'évangélisation des peuples anglo-saxons et des peuples slaves, ou à la transmission de l'Évangile sur le continent américain, et ensuite aux époques missionnaires vers les populations de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie. Sur cet arrière-plan dynamique, il me plaît aussi de regarder les deux figures lumineuses que je viens

de proclamer Docteurs de l'Église : saint Jean d'Avila et sainte Hildegarde de Bingen. Dans notre temps, l'Esprit Saint a aussi suscité dans l'Église un nouvel élan pour annoncer la Bonne Nouvelle, un dynamisme spirituel et pastoral qui a trouvé son expression la plus universelle et son impulsion la plus autorisée dans le concile Vatican II. Ce nouveau dynamisme de l'évangélisation produit une influence bénéfique sur deux « branches » spécifiques qui se développent à partir d'elle, à savoir, d'une part, la *missio ad gentes*, c'est-à-dire l'annonce de l'Évangile à ceux qui ne connaissent pas encore Jésus-Christ et son message de salut ; et, d'autre part, la nouvelle évangélisation, orientée principalement vers les personnes qui, tout en étant baptisées, se sont éloignées de l'Église, et vivent sans se référer à la pratique chrétienne.

Nouvelle rencontre avec le Seigneur

L'Assemblée synodale qui s'ouvre aujourd'hui est consacrée à cette nouvelle évangélisation, pour favoriser chez ces personnes, une nouvelle rencontre avec le Seigneur, qui



Le mariage est annonce de l'Évangile et sujet de la nouvelle évangélisation.

seul remplit notre existence de sens profond et de paix ; pour favoriser la redécouverte de la foi, source de grâce qui apporte la joie et l'espérance dans la vie personnelle, familiale et sociale. Évidemment, cette orientation particulière ne doit diminuer ni l'élan missionnaire au sens propre, ni l'activité ordinaire d'évangélisation dans

nos communautés chrétiennes. En effet, les trois aspects de l'unique réalité de l'évangélisation se complètent et se fécondent réciproquement.

Le thème du mariage, qui nous est proposé par l'évangile et la première Lecture, mérite à ce propos une attention spéciale. On peut résumer le message de la Parole de Dieu dans l'expression contenue dans le Livre de la Genèse et reprise par Jésus lui-même : « À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront qu'une seule chair » (Gn 2, 24 ; Mc 10, 7-8). Qu'est-ce que cette Parole nous dit aujourd'hui ? Il me semble qu'elle nous invite à être plus conscients d'une réalité déjà connue mais peut-être pas valorisée pleinement : c'est-à-dire que le mariage en lui-même est un Évangile, une Bonne Nouvelle pour le monde d'aujourd'hui, particulièrement pour le monde déchristianisé. L'union de l'homme et de la femme, le fait de devenir « une seule chair » dans la charité, dans l'amour fécond et indissoluble, est un signe qui parle de Dieu avec

Homélie du 11 octobre (extrait)

>L'Année de la foi

Les dernières décennies ont connu une « désertification » spirituelle. Ce que pouvait signifier une vie, un monde sans Dieu, au temps du Concile, on pouvait déjà le percevoir à travers certaines pages tragiques de l'Histoire, mais aujourd'hui nous le voyons malheureusement tous les jours autour de nous. C'est le vide qui s'est propagé. Mais c'est justement à partir de l'expérience de ce désert, de ce vide, que nous pouvons découvrir de nouveau la joie de croire, son importance vitale pour nous, les hommes et les femmes. Dans le désert on redécouvre la valeur de ce qui est es-

sentiel pour vivre ; ainsi dans le monde contemporain les signes de la soif de Dieu, du sens ultime de la vie, sont innombrables bien que souvent exprimés de façon implicite ou négative. Et dans le désert il faut surtout des personnes de foi qui, par l'exemple de leur vie, montrent le chemin vers la Terre promise et ainsi tiennent en éveil l'espérance. La foi vécue ouvre le cœur à la grâce de Dieu qui libère du pessimisme. Aujourd'hui plus que jamais évangéliser signifie rendre témoignage d'une vie nouvelle, transformée par Dieu, et ainsi indiquer le chemin. La première Lecture nous a parlé de la Sagesse du voyageur (cf. Si 34, 9-13) : le voyage est une métaphore de la vie et le voyageur sage est celui qui a ap-

pris l'art de vivre et est capable de le partager avec ses frères – comme c'est le cas pour les pèlerins sur le Chemin de Saint-Jacques ou sur les autres voies qui ont connu récemment, non par hasard, un regain de fréquentation. Comment se fait-il que tant de personnes ressentent le besoin de parcourir ces chemins ? Ne serait-ce pas parce qu'ils trouvent là, ou au moins y perçoivent quelque chose du sens de notre être au monde ? Voici alors la façon dont nous pouvons penser cette Année de la foi : un pèlerinage dans les déserts du monde contemporain, au cours duquel il nous faut emporter seulement ce qui est essentiel : ni bâton, ni sac, ni pain, ni argent (...) mais l'Évangile et la foi de l'Église.

force, avec une éloquence devenue plus grande de nos jours, car, malheureusement, pour diverses raisons, le mariage traverse une crise profonde justement dans les régions d'ancienne évangélisation. Et ce n'est pas un hasard. Le mariage est lié à la foi, non pas dans un sens générique. Le mariage, comme union d'amour fidèle et indissoluble, se fonde sur la grâce

qui vient de Dieu, Un et Trine, qui, dans le Christ, nous a aimés d'un amour fidèle jusqu'à la Croix. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de saisir toute la vérité de cette affirmation, en contraste avec la douloureuse réalité de beaucoup de mariages qui malheureusement finissent mal. Il y a une correspondance évidente entre la crise de la foi et la crise du mariage. Et, comme l'Église l'affirme et en témoigne depuis longtemps, le mariage est appelé à être non seulement objet, mais sujet de la nouvelle évangélisation. Cela se vérifie déjà dans de nombreuses expériences, liées à des communautés et mouvements, mais se réalise aussi de plus en plus dans le tissu des diocèses et des paroisses, comme l'a montré la récente Rencontre mondiale des Familles.

L'appel à la sainteté pour tous

Une des idées fondamentales de la nouvelle impulsion que le concile Vatican II a donnée à l'évangélisation est celle de l'appel universel à la sainteté, qui, comme tel, concerne tous les chrétiens (cf. Const. *Lumen gentium*, nn. 39-42). Les saints sont les vrais protagonistes de l'évangélisation dans toutes ses expressions. Ils sont aussi, d'une manière particulière, les pionniers et les meneurs de la nouvelle évangélisation : par leur intercession et par l'exemple de leur vie, attentive à la créativité de l'Esprit Saint, ils montrent aux personnes indifférentes et même hostiles, la beauté de l'Évangile et de la communion dans le Christ, et ils invitent les croyants tièdes, pour ainsi dire, à vivre dans la joie de la foi, de l'espérance et de la charité, à redécouvrir le « goût » de la Parole de Dieu et des sacrements, particuliè-

rement du Pain de vie, l'Eucharistie. Les saints et les saintes fleurissent parmi les missionnaires généreux qui annoncent la Bonne Nouvelle aux non-chrétiens, traditionnellement

dans les pays de mission et actuellement en tout lieu où vivent des personnes non chrétiennes. La sainteté ne connaît pas de barrières culturelles, sociales, politiques, religieuses. Son langage – celui

de l'amour et de la vérité – est compréhensible par tous les hommes de bonne volonté et les rapproche de Jésus-Christ, source intarissable de vie nouvelle.

Maintenant, arrêtons-nous un instant pour admirer les deux saints qui ont été associés aujourd'hui au noble rang des Docteurs de l'Église. Saint Jean d'Avila a vécu au XVI^e siècle. Grand connaisseur des Saintes Écritures, il était doté d'un ardent esprit missionnaire. Il a su pénétrer avec une profondeur singulière les mystères de la Rédemption opérée par le Christ pour l'humanité. Homme de Dieu, il unissait la prière constante à l'action apostolique. Il s'est consacré à la prédication et au développement de la pratique des sacrements, en concentrant sa mission sur l'amélioration de la formation des candidats au sacerdoce, des religieux et des laïcs, en vue d'une réforme féconde de l'Église. Importante figure féminine du XII^e siècle, sainte Hildegarde

de Bingen a offert sa précieuse contribution pour la croissance de l'Église de son temps, en valorisant les dons reçus de Dieu et en se montrant comme une femme d'une intelligence vivace, d'une sensibilité profonde et d'une autorité spirituelle reconnue. Le Seigneur l'a dotée d'un esprit prophétique et d'une fervente capacité à discerner les signes des temps. Hildegarde a nourri un amour prononcé pour la création ; elle a pratiqué la médecine, la poésie et la musique. Et surtout, elle a toujours conservé un amour grand et fidèle pour le Christ et pour son Église.

Notre fragilité

Le regard sur l'idéal de la vie chrétienne, exprimé dans l'appel à la sainteté, nous pousse à considérer avec humilité la

fragilité de tant de chrétiens, ou plutôt leur péché – personnel et communautaire – qui représente un grand obstacle pour l'évangélisation, et à reconnaître la force de Dieu qui, dans la foi, rencontre la faiblesse humaine. Par conséquent, on ne peut pas parler de la nouvelle évangélisation sans une disposition sincère de conversion. Se laisser réconcilier avec Dieu et avec le prochain (cf. 2 Co 5, 20) est la voie royale pour la nouvelle évangélisation. C'est seulement purifiés que les chrétiens peuvent retrouver la fierté légitime de leur dignité d'enfants de Dieu, créés à son image et sauvés par le Sang précieux de Jésus-Christ, et peuvent expérimenter sa joie afin de la partager avec tous, avec ceux qui sont proches et avec ceux qui sont loin. ♦

Commentaire

> Rédempteur de l'homme

Au début de l'Année de la foi, Benoît XVI centre tout sur le Christ, « médiateur et plénitude de la Révélation » selon le Concile (constitution *Dei Verbum*). On pense à Paul VI ouvrant la seconde session du Concile (29 septembre 1963), ou à Jean-Paul II à l'occasion du Jubilé de l'an 2000. Le grand mot de christocentrisme dit tout, n'en ayons pas peur. Dom Delatte aime dire que l'Incarnation n'est pas un météore, mais bien un mystère historique et réel qui prête à conséquence. Le Rédempteur de l'homme s'est historiquement invité dans l'humanité, scellant en sa chair et en son sang, définitivement et une fois pour toutes, l'alliance d'amour entre Dieu et l'homme. Par sa mort sur la Croix, sa Résurrection et son Ascension au ciel, l'Alliance avec un seul peuple est devenue universelle, s'étendant à toute la terre, selon les finales de l'évangile de saint Matthieu et celui de saint Marc. « Nouvelle évangélisation », l'expression fut proférée pour la première fois par Jean-Paul II le 9 juin 1979, lors du premier voyage en son pays natal. Les communistes lui ayant interdit d'aller à Nowa Huta, il se rendit au monastère cistercien voisin de Mogila dont les terres avaient été réquisitionnées pour créer la nouvelle ville, indemne de toute référence religieuse. Mais la croix plantée par les ou-

vriers devint une église, non sans affrontement, avant de revenir à Mogila, petit trophée vainqueur contre l'athéisme obligatoire. D'où ces paroles du pape polonais : « *La nouvelle croix de bois fut élevée non loin d'ici durant les célébrations du millénaire* » (1966). « *Avec elle nous recevions un signe : au seuil du nouveau millénaire, en ces temps nouveaux, en ces nouvelles conditions de vie, l'Évangile est de nouveau annoncé. Une nouvelle évangélisation est commencée, comme une deuxième annonce, bien qu'en réalité ce soit toujours la même. La Croix se tient debout sur le monde qui change* » (allusion à la devise des chartreux).

Dans ce sillage, Benoît XVI centre lui aussi son magistère sur la théologie de la Croix. Le Synode pour la nouvelle évangélisation tombe à point nommé : la Croix est toujours au centre de la mission de l'Église, d'où sa vocation « missionnaire ». Le Pape le rappelle à travers l'exemple lumineux des deux nouveaux Docteurs de l'Église. Sainte Hildegarde a été bien présentée déjà dans *L'Homme Nouveau*. En revanche saint Jean d'Avila canonisé par Paul VI est nettement moins connu en milieu francophone. Son origine juive l'empêcha de partir comme missionnaire

dans le Nouveau Monde. Son apostolat s'est concentré en Espagne, malgré bien des obstacles et des épreuves. Pie XII l'a proclamé patron du clergé espagnol. Il a connu et influencé la pléiade de saints de cette grande époque : saint Jean de Dieu, saint François Borgia, saint Ignace, sainte Thérèse de Jésus et saint Jean de la Croix. Ses sermons et son ouvrage *Audi Filia* sont de grands trésors pour la théologie

mystique. Il rappelle inlassablement la notion de service, imitant Jésus aux Rameaux, vainqueur du démon sur son petit âne : le seul honneur pour l'Église est le service fidèle du Christ, dépouillé de toute pompe diabolique. Le Pape

rappelle ici combien le péché demeure le gros obstacle à la nouvelle évangélisation. En ces temps si périlleux pour la France au bord de l'abîme, le Pape trouve occasion de rappeler le mariage monogame, indissoluble et contracté seulement entre un homme et une femme, selon la pensée du Créateur. Là aussi, tandis que le monde éloigné du Christ semble happé vers sa ruine, la Croix demeure debout. Que Notre Dame du Rosaire, en cette Année de la foi, aide le monde avec le Pape à redécouvrir son Fils.

Un moine de Triors

“La Croix est au centre de la mission.”

Michael O'Brien, romancier silencieux



- 1948 : naissance à Ottawa (Canada).
- Marié, père de six enfants.
- 2008 : Sortie en France de *Père Elijah. Une Apocalypse*.
- 2010 : *La librairie Sophia*.
- 2011 : *Une île au cœur du monde*.
- 2012 : *Theophilos*.

L'auteur du *Père Elijah*, qui raconte comment un simple moine extrait de son Carmel fit face à l'Antéchrist, n'aime pas parler de lui. Ce qui compte : la patience, savoir attendre. Fiction, foi, histoire se mêlent dans les œuvres de cet auteur atypique. Son dernier livre, *Theophilos*, raconte ainsi la vie de l'évangéliste Luc où la foi sait se faire inventive.

Paul Piccarella

Il est né en 1948 à Ottawa, Canada. Aujourd'hui, il est père de six enfants. L'essentiel est là pourrait-il dire. L'origine et la transmission. Les joues sont quelque peu tirées, déjà. Mais les rides chez lui sont une écriture. Un manuscrit de chair. Conséquence d'une vie consacrée à écouter le monde, à le regarder dans sa vitalité sauvage, dans son éternelle beauté mutilée. Avec sept heures de décalage horaire, cela est encore plus visible, cette après-midi pluvieuse de septembre à Paris.

Michael D. O'Brien est l'auteur de neuf romans, plusieurs essais, un grand nombre d'articles sur le déclin de la société occidentale, ainsi que plusieurs œuvres picturales. En Amérique, certains de ses livres sont des « best-sellers ».

Père Elijah

Parmi eux, le célèbre *Père Elijah. Une Apocalypse*, roman « thriller », avec ce qu'il faut de tensions et d'énigmes pour maintenir le lecteur dans le doute, la suspicion et l'angoisse. Une chose nouvelle cependant, le souffle de cette œuvre est éminemment

chrétien. Non pas tant par son intrigue – l'histoire d'un prêtre arraché à son monastère du mont Carmel par le pape et qui se voit investi d'une mystérieuse mission : celle d'empêcher l'avancée de l'Antéchrist –, que par sa justesse théologique. *Père Elijah* est un *Da Vinci Code* à l'envers : l'Église est une pauvre qui mendie rédemption, pétrie d'une sagesse qui est folie pour le monde. Cela nous change des caves du Vatican gorgées d'or. Dans cette nudité d'âme et de corps, l'esclandre ne peut venir que d'un saint. Qui est l'homme ? Justesse théologique, profondeur philosophique, élégance littéraire, l'écrivain n'a pourtant pas de passé académique. Qu'on requiert quelques repères biographiques sur sa foi chrétienne et son parcours intellectuel, qu'on escompte « le tournant décisif de l'auteur » qui fera sensation, et le timbre de la voix laisse entendre qu'il veut bien se prêter au jeu mais

que ce n'est pas l'essentiel. Aussi, question de brouiller les pistes, la foi de l'homme se confond-elle avec son art : « J'ai connu une grande conversion à la foi chrétienne lorsque j'avais 21 ans. L'année d'après, j'ai commencé à peindre. Et c'était comme une fontaine qui du fond de moi jaillissait. » Les maîtres ? Quelques noms surgissent, des grands : Maritain et son *Art et scolastique*, Étienne Gilson, Tolkien. D'Aristote, la *Poétique*. Autodidacte, peut-être, mais

me un paysage et le paysage s'ouvre pour laisser voir les profondeurs humaines : « *Le mouvement de ce livre est long, le temps s'y déploie en un rythme plus humain que les feuilletons télévisuels. Mais c'est pour que le lecteur puisse voir avec de nouveaux yeux* ». Voir le drame qui se joue « *au cœur des vies les plus simples* », creusé d'une beauté et d'un mystère « *que nous ne voyons pas, que nous regardons, mais que nous ne voyons pas* ». L'écrivain sait l'humanité

“Ma peinture était comme une fontaine qui du fond de moi jaillissait.”

l'artiste rappelle aussitôt que le danger qui guette particulièrement notre époque « *est de se croire seul et autosuffisant* ». L'auteur évoque une époque « *prise de frénésie* », qui ne sait plus transmettre parce que ne se sachant plus héritière.

Toujours trop courts

Le temps et la longueur lui manquent. Nous sommes toujours trop courts. Michael D. O'Brien a publié son premier roman en 1996 : il avait mûri dans son âme presque vingt ans. « *Patience, patience* », répète-t-il. L'attente nous travaille au corps, mais nous rehausse d'une profondeur invisible pour le monde. O'Brien le dit, le voit, qui prend soin de serrer huit cents pages dans certaines œuvres. *Une île au cœur du monde* est de ces romans. Son « *enfant chéri* », dit-il. Misères des Balkans de 1939, ruse des idéologies de la guerre froide, fourberies des bons et des mauvais, machinations honteuses, blessures sans autres sutures que la vie même. La traversée du roman nous éprouve, chaque chapitre s'ouvre com-

borgne. Arrogante de son seul œil, et cependant infirme.

La vie de saint Luc

Avec *Theophilos*, le tout dernier livre de l'auteur, nous rejoignons l'évangéliste saint Luc, baptisé Loukas, sur les terres vivantes de Rome, Athènes et Jérusalem. Qui était Yeshua, ce crucifié ? La question est posée. Un peu de fiction, et beaucoup de foi qui sait se faire inventive, enracinée dans la tradition, pour partir à la rencontre de la vraie Parole.

C'est dans le silence que l'écrivain voudrait conclure : « *Saurions-nous enfin demeurer dans cette salle, en silence, sans parler, sans rien faire ?* ». Prolonger la communion des regards et intensifier nos présences. Certes, cela viendrait frapper son œuvre de vanité, mais ce serait pour réapprendre à voir et commencer de balbutier !



Dernier livre paru : *Theophilos, Salvator*, 448 p., 23 €.